

10

prêtre aujourd'hui

revue d'action catholique
et de pastorale populaire

Décembre
1965

Vol. XV

● **Changements institutionnels
dans notre milieu**

Claude Ryan

● **Réflexion pastorale sur certains mariages**

Jacques de Villers, ptre.

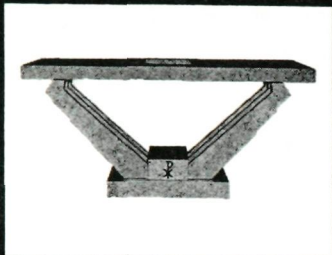
● **Noël, fête de la lumière**

Raymond Roy, ptre.

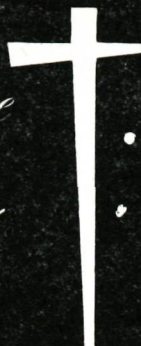
● **A Notre très cher Fils le Cardinal Joseph
Cardijn**

Paul VI

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION
6901 RUE ST-DENIS
MONTRÉAL-10, QUÉ.



*main - d'œuvre
exerle...
depuis 1876*



La qualité traditionnelle des réalisations Nilus Leclerc Inc. est largement démontrée par la faveur mondiale qu'on accorde aux métiers à tisser Leclerc.

L'artisan qui est en contact quotidien avec cette ligne spécialisée applique le même talent à la fabrication d'ameublement d'église. Engagée dans cette voie depuis 1876, la maison s'est acquise une réputation enviable comme en témoigne la longue liste de nos clients satisfaits.

**AMEUBLEMENT
D'EGLISE**

Nilus 
Leclerc
INC.
L'ISLETVILLE , QUEBEC, CANADA

LOISELLE PETROLEUM LTÉE



SERVICE JOUR ET NUIT
LIVRAISON AUTOMATIQUE

MONTREAL

WE. 3-6774

DOCTEUR
JEAN M. TREMBLAY
OPTOMÉTRISTE

**EXAMEN
DE LA VUE**

chez

AL. BENOIT-BENOIT PROTECTAL Inc.

1617, RUE ST-DENIS — VI. 2-4904

COLLET FRÈRES Limitée

Entrepreneurs généraux

OTTAWA — MONTRÉAL — QUÉBEC

Bureau Chef :

1978 Parthenais, Montréal

Tél. : LA. 6-4407

D U S T B A N E

Service moderne d'entretien des immeubles

maisons canadiennes

produits et matériaux d'entretien des édifices

ainsi que les contrats à forfait.

**465, RUE MARCONI,
QUÉBEC 8, Qué.**

**2068, 55e AVENUE,
DORVAL, Qué.**

61 ans d'expérience à votre service

GERMAIN & FRÈRE LTÉE

Chauffage, plomberie, couverture et air climatisé
travaux de métal en feuille

237, rue St-Antoine TROIS-RIVIÈRES, Qué. Tél.: 378-2741

Toujours à votre service

Maurice, André, Jean-Louis, Pierre, Claude, Raymond

BERNARDIN FRERES INC.

COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS

715, Carré Victoria, suite 410, MONTRÉAL Tél. : 845-6257

Département spécial pour vous servir
Produits garantis — Marchandise expédiée promptement

ED. BEAUCHAMP & FILS INC.

Une maison entièrement canadienne-française
M. A. GOSSELIN, gér. gén.

Toute commande doit être adressée à : **M. A. Marineau**
Gérant du Département des Institutions Religieuses

Tél. : 861-4783 - Local 27 367 - 375 est, rue St-Paul
Le soir : 288-8084 ou 389-9432 MONTREAL

POURQUOI PAS LES MEILLEURS ?

★ **GÂTEAUX**



★ **TARTES**

CIE DE BISCUITS STUART LTÉE

Bureau : 352-1221

Fabrique : 273-9141

HUILES

ELIECO

GAZOLINES

4135 Rouen

MONTRÉAL 4

CL. 4-7141

OVERNITE EXPRESS LIMITED

OTTAWA - HULL PR. 7-4301

Montréal
Toronto
Hamilton

Hawkesbury
Buckingham
St-Jérôme

Maniwaki
Shawville
Pembroke

"LARGE OR SMALL WE HAUL IT ALL"

P. L. TURCOTTE

Marchand de Fourrures

Confection et Réparations

464, De La Chapelle

QUÉBEC

Tél. : LA. 4-1030

LA CIE F.-X. DROLET

Atelier de mécanique et fonderie

Spécialité : ascenseurs

Québec
245, rue Du Pont
Tél. : 524-5257

Montréal
4853, Parthenais
Tél. : 524-1838

Don d'un ami !

DOLLARD LUSSIER LTÉE

Assurances générales

53, Elisabeth

S O R E L

Tél. : 743-3391

LES PRODUITS ALIMENTAIRES DE LA MAURICIE INC.

DISTRIBUTEURS DE VIANDE EN GROS

630, Poisson

Trois-Rivières

Tél. : FR. 5-7739

Meubles



Cadeaux

Sports

François Lacroix, gérant

Ferronnerie

F. BAILLARGEON-LIMITÉE

Les plus grands fabricants de chandelles et bougies au Canada
SAINT-CONSTANT, 105 Est, St-Paul,
Cté Laprairie, Qué. Tél. : 866-6913 **MONTREAL**

Tél. : SH. 5-6825

BYTOWN LUMBER CO. LTÉE LTD.

Georges Bonhomme, Gérant

B.P. 154

CYRVILLE, ONT.

MURDOCK LUMBER Co.

CHICOUTIMI, Qué.

Les Équipements de Bureau Richelieu Ltée

J. L. Charette, Prés.
Tél. : 346-5159

268, rue Champlain, 24, Chemin de la Baie,
Montréal : 866-4117 Saint-Jean, Qué. Valleyfield : 373-3121



Service de livraison rapide
Prescriptions remplies avec soin

ANTOINE F. LAROSE

Pharmacien — Chimiste

Tél. : UN. 1-6670
1262, RUE ST-DENIS MONTREAL

Avec les hommages de la

Charbonnerie St-Laurent Cie Ltée

Huile de chauffage

2620 Notre-Dame

TROIS-RIVIÈRES

Tél. : FR. 4-6221

prêtre aujourd'hui

Revue d'Action Catholique et de
Pastorale populaire

Direction et rédaction :
Paul-Emile Pelletier, o.m.i.

Publicité :
Paul-E. Deschênes, o.m.i.

Administration :
Victor-M. Villeneuve, o.m.i.

Secrétariat :
Thérèse Delage.

Rédaction :
1201, rue Visitation,
Montréal 24, Qué. Canada.

Administration :
6901, rue St-Denis,
Montréal 10, Qué. Canada.
Tél. : 273-2891

Prêtre Aujourd'hui est sous la
responsabilité du R.P. Jean-
Louis Dion, o.m.i., aumônier na-
tional du M.T.C., du R. P.
Roger Poirier, o.m.i., aumônier
national de la J.O.C. et des au-
môniers diocésains d'Action Ca-
tholique Ouvrière.

Prêtre Aujourd'hui veut surtout
être l'instrument de travail de
tous les prêtres préoccupés de
pastorale populaire, aumôniers
d'A.C.O., de Syndicats ouvriers,
aumôniers du travail, prêtres de
paroisses populaires tout spé-
cialement.

Avec la permission de
l'Ordinaire.

Abonnement :
\$3.00 pour un an.
\$5.00 pour deux ans.
\$5.00 de soutien.

"Le Ministère des Postes, à
Ottawa, a autorisé l'affranchis-
sement en numéraire et l'en-
voi comme objet de deuxième
classe de la présente publica-
tion".

"Frais de port garantis si non-
livrable".

SOMMAIRE

Décembre 1965
Vol. XV

Pastorale

- Changements institutionnels dans notre milieu
Claude Ryan 411
- Réflexion pastorale sur certains mariages
Jacques de Villers, ptre. 427

Liturgie

- Noël! Recherche dans la prière
Raymond Roy, ptre. 408
- Noël, fête de la lumière
Raymond Roy, ptre. 437

Livres et revues 425 - 444

Pastorale en marche

- Journée d'étude de l'Action Catholique Canadienne 441
- Conseil mondial de la J.O.C. 441
- Session d'étude sur la prédication 425

Témoignage

- Pourquoi s'engage-t-on ? 436

Voix de la hiérarchie

- A Notre très cher Fils le Cardinal Joseph Cardijn .. 426

NOËL!

RECHERCHE DANS LA PRIERE

Raymond Roy, ptre

Victoriaville.

Pourquoi Noël?

Pourquoi cette fête?

Cette réalité autour de moi?

Qu'est-ce que je fais, moi, là-dedans?

Je vois les autres s'agiter,

je les entends rêver tout haut,

compter les cadeaux

et fixer les rassemblements de famille.

Mois aussi je le fais... je crois.

Mais pourquoi?

Les marchands de la grand'rue vont "piler"

des piastres,

nos piastres.

Les enfants vont s'emplier les yeux de

chandelles multicolores...

Les mères de famille comptent attentivement

leurs tourtières

ou distraitemment peut-être,

parce qu'elles se demandent si tous les enfants

seront là.

Et les fiancés du réveillon rêvent de toilettes,

de bagues, un peu inquiets

à cause du prix de tout cela.

Les curés, les prêtres sentent déjà sur leurs

épaules le poids de tous ces peuples

qui vont bonder les églises,

le poids de leurs confessions,

de leurs misères déposées un instant...

Eux aussi, les prêtres, sont inquiets de ces hommes,

de ces femmes, de ces gars, de ces filles

qui, après la messe de minuit,

vont sortir en riant

et s'en iront encore une fois, dans la nuit de NOEL.

Cette nuit de Noël qui n'appartient plus tout à fait

au coeur de l'homme,

à l'amour de l'homme,

mais trop souvent à l'ambition des marchands,

aux organisateurs de fêtes tapageuses,

aux lumières artificielles, aux tables brillantes...

et aux verres pleins jusqu'au bord

du feu des fausses joies,

du feu de paille des illustres et des frissons passagers...

Dans Noël, il y a aussi les oubliés,

les oubliés... et les tristes.

Ceux pour qui ce sera le dernier Noël.

Ceux dont la joie est rongée par le cancer de la chair,

...ou celui de la solitude.

Et les autres,
les sans travail,
les mal logés,
les pas nourris,
les pas aimés,
ceux qui auront le même réveillon que tous les
soirs de l'année:
le spectacle d'un père alcoolique,
d'une mère fatiguée,
plus découragée encore
parce que ce sera Noël,
et qu'elle sentira la joie de ses voisins,
celle surtout des enfants des voisins
qui ne manquent de rien... eux.
Et moi, dans tout cela,
Moi... Vous... Nous tous.
Qu'est-ce que Noël pour Michel qui,
toute la journée, a tassé des planches à la Speciality?
Qu'est-ce que c'est, aujourd'hui, pour Claude,
à la Utex,
au milieu de tous les autres, pressés,
parce qu'ils comptent sur le bonus.
Qu'est-ce que c'est pour Jasques,
tant préoccupé de ses gars?
Qu'est-ce que c'est que Noël pour Gérard,
pour René, pour André, pour l'abbé?
Qu'est-ce que c'est Noël
pour un jeune travailleur,
qui s'arrête,
et qui réfléchit,
l'Évangile ouvert sur ses genoux,
à la page où Jean-Baptiste demande au Christ:
"Écoute, es-tu vraiment celui qui doit venir,
ou bien devons-nous en attendre un autre?"
Quand on pense à tous ceux qui se sont posés
la question,
avant nous... depuis Jean-Baptiste...
et à tous ceux qui se la posent,
ce soir,
en même temps que nous!
Christ de Bethléem,
Christ des Martyrs et des Saints,
Christ de nos confessions et de nos communions,
Christ dont on dit que tu es dans nos frères, près de nous,
Christ, es-tu celui qui doit venir?
Et si tu viens,
où seras-tu à Noël?
Seras-tu dans nos églises?
Seras-tu dans les sapins illuminés?
Te tiendras-tu dans le vin de l'ivrogne?
Ou dans l'oeil luisant des enfants?
Seras-tu dans la tristesse ou dans la joie?

Vois-tu Seigneur,
nous les gars,
il y a des fois que nous ne savons pas
qui tu es,
ni où tu es.
Toi le Promis,
quand nous es-tu une promesse?
Toi la Lumière du monde,
quelles ombres peux-tu reculer en nous?
Serais-tu vraiment cette jeunesse
qui bouillonne en nous...
notre jeunesse obligée de se tenir toute la journée
derrière une machine sans coeur,
prête à nous arracher un doigt, une main,
l'âme aussi, si elle le pouvait.
Est-ce toi cette jeunesse en nous
qui ne sait pas toujours où aller,
le soir, après la fatigue...
Notre jeunesse, en nous, qui veut aimer
quelque chose, quelqu'un
une fille, une idée,
n'importe quoi.
Est-ce toi aussi après tous les mensonges
que nous découvrons continuellement
autour de nous,
surtout dans ceux que nous nommons les vieux...
dans tous les autres...
et hélas, parfois, en nous
comme dans ceux que nous aimons le plus.
Est-ce toi quand nous cherchons
à être forts et purs?
Quand nous voulons aimer et être aimés,
malgré nos péchés,
et ceux des autres.
Es-tu celui qui en nous veut s'unir,
se rassembler dans la joie avec les autres
et ensemble dans le don?
Seigneur, qu'est-ce que tu réponds
à notre question?
Es-tu celui que nous cherchons?
Qu'as-tu répondu de si fort à Jean-Baptiste
et à ses amis
pour qu'ils soient prêts à se faire couper le cou?
L'Évangile, sur mes genoux,
l'Évangile rapporte que tu leur as répondu ceci:
"Jugez par vous-mêmes.
Les boiteux marchent,
les hommes voient maintenant ce qu'ils ne voyaient pas.
Des sourds comprennent des choses qu'ils ne
pouvaient plus entendre".
"A cause de moi des hommes s'aiment vraiment
et aiment mon Père qui est dans les cieux".

Changements institutionnels dans notre milieu et implications pastorales

Claude Ryan.

Directeur du Journal "Le Devoir"

Mon exposé sera divisé en deux parties très simples: premièrement, certaines caractéristiques des changements institutionnels qui se produisent actuellement dans notre milieu; deuxièmement, quelques conclusions qu'on peut tirer de ces changements pour l'orientation de l'action pastorale.

I — Caractéristiques des changements institutionnels de notre milieu

Ce que je communique ici, c'est le fruit des observations qu'il m'a été donné de faire moi-même depuis deux ans et demi; je les avais notées auparavant mais de manière peut-être moins concrète, ayant été, comme on dit, protégé pendant longtemps dans le milieu tout à fait chaleureux de l'Action Catholique où j'avais eu l'avantage de vivre comme permanent pendant 17 ans. J'ai été lancé un jour sur la glace vive de l'action temporelle et les principales observations que j'en retire à ce stade-ci sont les suivantes que je vous expose en cinq points.

1.— *Civilisation de l'opinion*

Premier point: Nous sommes dans une civilisation de l'opinion c'est-à-dire que dans les milieux laïques, il n'y a presque plus de certitudes acquises une fois pour toutes, mais plutôt une luxuriance d'impressions et d'opinions de toutes sortes sur les sujets considérés autrefois comme les plus sacrés. C'est le règne, d'un côté, des vedettes et de l'autre côté, du grand nombre. On voit ça dans n'importe quel milieu de travail. Le fait que vous soyez le premier patron suffit peut-être à créer une certaine crainte chez ceux qui pourraient avoir peur de perdre leur emploi, ou de ne pas obtenir les promotions auxquelles ils aspirent, ou des permissions ou des autorisations spéciales, mais il n'y a pas, attaché à la fonction, le prestige qu'il y avait autrefois. Le prestige viendra plutôt de la personne elle-même, de sa compétence. C'est vrai pour le contremaître, c'est vrai pour le chef de secteur, c'est vrai pour le patron supérieur. Si le patron n'est pas à son affaire, s'il n'a pas dans l'activité qu'il déploie immédiatement, des normes d'excellence qui justifient au yeux de ses confrères, — je ne parle pas seulement des confrères en travail intellec-

1— Texte d'une conférence donnée le 10 décembre 1964 lors du Carrefour sur l'Apostolat sacerdotal auprès des travailleurs. Le rapport entier a été publié par le département d'Action Sociale, 90 rue Parent, Ottawa.

tuel, mais même des typographes, des humbles expéditeurs, des vendeurs d'abonnements qui sont sur la route — s'il n'a pas lui-même ces normes d'excellence qui justifient concrètement le fait qu'il occupe la première place, il est installé dans une situation fautive, dans laquelle il ne pourra pas résister indéfiniment.

Autrefois un supérieur pouvait se maintenir très longtemps parce qu'il y avait une atmosphère de son côté, il y avait un climat social qui favorisait l'autorité. Aujourd'hui avec la liberté de communication des uns avec les autres et l'existence de groupes organisés possédant chacun leurs normes de jugement, vous êtes dans un climat où c'est l'opinion qui règne. Voyons-en quelques applications.

Quand j'écris un article pour défendre le mariage chrétien, ce qui est important, c'est que j'écrive un bon article sur le mariage. Si des gens constatent que je semble avoir compris les problèmes de fond inhérents à l'état du mariage, s'ils voient que je suis vraiment au courant des questions que se posent les hommes de différents milieux sur un sujet comme celui-là, ils accorderont de l'importance à mon opinion, non pas parce que c'est une opinion catholique, mais parce qu'ils diront que ça semble venir d'un "gars" qui a du bon sens, qui a l'air d'être documenté, qui a fait des consultations : pour ces raisons, son point de vue vaut la peine d'être examiné.

J'ai causé, en fin de semaine, avec un type très sérieux qui a de lointaines antennes dans le milieu nationaliste (beaucoup plus anciennes que les miennes). Il me disait : "Quand j'ai appris que vous alliez au "Devoir", j'avais rencontré M. Filion je lui avais dit : Qu'est-ce qu'il va faire au "Devoir", Claude Ryan, c'est un gars qui est avec les curés depuis une vingtaine d'années. Ce n'est pas cela qu'il faut dans notre milieu nationaliste mais autre chose absolument : il faut aborder les problèmes politiques, les problèmes économiques, les problèmes sociaux." Ce même monsieur m'a confié l'autre jour : "Vous savez, j'ai lu tous vos articles, je les ai lus de la première à la dernière ligne. Je dois avouer que je n'en ai jamais parlé mais je m'étais trompé, je m'étais totalement mépris sur le type d'homme que vous étiez".

L'appui d'un homme comme celui-là est très important pour celui qui occupe une fonction comme la mienne. Si je n'avais pas des soutiens très nombreux comme ceux-là, tant à l'intérieur que dans le public en général, je ne pourrais pas résister : la pression serait trop forte. L'institution déprimerait ou moi-même, je devrais avoir l'honnêteté de m'incliner et de laisser la place à un autre.

Il y a aussi, dans le monde, les jeux d'influences qui se nouent d'une personne à l'autre, les intrigues, les calculs de toutes sortes, les jeux de pouvoirs qu'on ne voit pas toujours clairement. En négociation ardue par exemple, il n'y a pas toujours que de la doctrine sociale de l'Église qui passe ; il y a des conflits de personnalités à la fois à l'intérieur du groupe syndical et entre

le syndicat et la partie patronale : le président du syndicat, s'il n'a pas l'appui de son groupe, ne peut pas passer à travers les moments difficiles, et quelle négociation virile peut se vanter de ne jamais passer par des phases aigües? Dans ces moments, c'est souvent l'opinion qui fait foi de tout.

Je n'ai pas besoin de vous dire, au point de vue pastoral, les répercussions qui résultent de ce phénomène. Cela entraîne une attitude, une pédagogie d'intervention, quand on est investi d'une certaine autorité spirituelle ou temporelle, qui sont tout à fait différentes de ce qu'on avait connu autrefois.

2.— *Laïcisation progressive des institutions*

Deuxième point : Nous allons, selon toute indication, vers une laïcisation encore plus grande des institutions. Cela tient à trois facteurs que vous connaissez comme moi et dont on n'a pas toujours mesuré toutes les répercussions à long terme.

Vous avez d'abord le rôle accru de l'Etat dans un très grand nombre de secteurs d'activités ; vous avez, deuxièmement, le statut spécial dont jouit, au point de vue légal, le syndicalisme dans notre société et troisièmement, le rôle plus important des laïcs.

Sur le premier facteur, je n'ai pas besoin de m'étendre parce que vous l'avez constaté comme moi. Lorsque l'Etat intervient dans un domaine, tôt ou tard, vous avez une inévitable laïcisation qui s'introduit dans des institutions autrefois nanties de la plénitude de la confessionnalité. Dans le domaine de l'éducation, vous le constaterez en lisant les grandes lignes du troisième volume publié par la Commission Parent. Je crois que ce sera peut-être encore plus évident dans le quatrième.

Le statut spécial dont jouit le syndicalisme dans notre société entraîne aussi à une laïcisation rapide. Voici pourquoi. Vous le savez comme moi, en Amérique du Nord, un syndicat qui obtient la majorité, l'appui de la majorité des employés dans une unité de travail donnée, reçoit du même coup le mandat de parler et d'agir au nom de tous les autres. Il peut même acquérir le pouvoir de les taxer obligatoirement. Ce qui veut dire qu'à toutes fins pratiques, il les oblige à entrer dans ses rangs.

Il suffit que vous ayez dans un groupe un ou deux individus qui ne soient pas catholiques pour que toute l'atmosphère soit changée parce que ces gens-là revendiqueront leurs droits comme citoyens, comme syndiqués à part entière, et ainsi, inévitablement, que ce soit au niveau du syndicalisme, au niveau des institutions publiques, dès que vous atteignez ce niveau d'universalité qui est exigé pour bien des services qu'une société démocratique doit rendre à ses membres, dès que vous atteignez ce niveau d'universalité, en même temps, vous acceptez implicitement pour un avenir plus ou moins rapproché ou éloigné, une mesure plus grande de laïcisation qu'au temps où nous avions une société homogène.

Le rôle plus important que nous confions aux laïques mène aux mêmes conséquences. Dans le rapport Parent une chose m'a frappé : à propos de l'enseignement de la religion, au niveau secondaire on demande que l'enseignement religieux soit donné par des spécialistes, c'est-à-dire par des personnes diplômées en catéchèse ou dans une discipline religieuse. Au niveau élémentaire, le rapport souhaite la même chose, mais comme ce ne sera pas possible dans l'immédiat, il demande que cet enseignement religieux soit donné par le titulaire régulier, à moins qu'il ne demande d'être exempté, faute de convictions ou de pouvoir de persuasion suffisant. Vous trouvez cela dans le rapport Parent : c'est très significatif !

Autrefois, dans un très grand nombre d'organismes, qui étaient d'ailleurs catholiques, on n'attachait pas trop d'importance au fait que ce soit des prêtres ou des laïques qui dirigeaient : aujourd'hui, on est "susceptible sur ce point". Et même, on donne beaucoup moins de poids à la valeur religieuse d'un homme quand on a une tâche à lui confier. Prenons, pour être concret, un organisme d'esprit chrétien comme la C.S.N. par exemple. Le président de la C.S.N. ne peut pas commencer à faire l'examen de conscience de ses collaborateurs, il peut difficilement faire entrer en ligne de compte l'esprit chrétien d'un type pour justifier une décision qu'il prendrait à son endroit : s'il a les qualifications voulues pour exercer telle fonction, si c'est lui qui est le meilleur négociateur, le meilleur organisateur, la balance penchera de son côté. Dans la plupart de nos institutions qui autrefois recevaient leur caractère principal de l'inspiration ou de l'influence religieuse, la religion deviendra, avec le temps, un facteur parmi d'autres. C'est pourquoi, dans bien des domaines, l'avenir des institutions naguère confessionnelles est très incertain. Je crois que, tout compte fait, nous allons faire la transition d'une manière assez pacifique.

Vous constaterez aussi qu'il y a une tendance de plus en plus prononcée à considérer le prêtre comme un homme à l'égal des autres, par exemple aux yeux de la loi.

Je voyais dans le journal qu'un prêtre s'est vu refuser le reçu qu'il avait donné à un gars pour son rapport d'impôt sur le revenu. Il y a une dizaine d'années cela aurait pu provoquer un problème; mais aujourd'hui, c'est classé : si ce prêtre-là a fait une déclaration fausse, qu'il passe par le même canal que les autres : il n'y a pas d'exception à faire là-dessus. Ce n'est pas parce qu'un type est prêtre qu'il doit avoir la permission de conter des mensonges, même vertueux . . . voilà le raisonnement des gens.

La conséquence de tout ceci? J'envisage personnellement dans bien des organismes économique-sociaux, une réduction du rôle des aumôniers, mais une augmentation probable du nombre des aviseurs moraux dans divers organismes. Jusqu'à maintenant, il y a eu un mouvement qui avait des prêtres particulièrement attachés à lui ; ça faisait partie de ses structures. Je ne crois pas cependant que même à la C.S.N. vous ayez partout des aumôniers : le

syndicat des journalistes, à ma connaissance, n'a pas d'aumônier, et je ne crois pas qu'il y tienne. Des syndicats internationaux seraient très heureux d'avoir des aviseurs moraux. Il y en a quelques-uns qui en ont déjà. Un grand nombre seraient très honorés de ça. Ils ne donneraient pas à l'aumônier le rôle classique que nous voyions autrefois : un rôle de formation en profondeur; pour eux ce serait plutôt parce que la religion incarne à leurs yeux une valeur honorable, une valeur à laquelle leurs membres tiennent dans l'ensemble. S'ils peuvent lui donner une place qui n'empêche pas le fonctionnement régulier et qui augmente l'atmosphère de bonne volonté qui existe à l'intérieur de leur organisme, ils sont très intéressés; nous les chrétiens, autrefois, peut-être, étions-nous un peu dédaigneux par rapport à ces valeurs de bonne volonté dont je vous parle actuellement; nous en redécouvrons aujourd'hui l'importance et nous nous apercevons que c'est peut-être même une des forces principales de la religion et de l'Eglise dans une société d'avenir. C'est l'exemple que le Pape Jean XXIII nous a laissé, que Paul VI nous donne avec la visite qu'il vient de faire en Inde. Je n'envisage pas qu'on puisse continuer dans le régime qu'on a eu depuis quelques années, au point de vue de la situation du prêtre par rapport aux organismes syndicaux.

3.— *Mise en question des structures de propriété*

Troisième point : Nous allons probablement vers une mise en question plus radicale des structures de propriété. Les gens s'interrogent de plus en plus sur la marche de la société. Ils s'aperçoivent bien du fait que ceux "qui ont de l'argent", qui possèdent, exercent une énorme influence sur les autorités politiques, et quand ils voient certains scandales éclater au grand jour ils ne peuvent s'empêcher de porter un jugement sévère sur ceux qui ont fait jouer leur pouvoir économique.

Le travailleur négocie avec son employeur, le propriétaire? Il sent ce dernier très peu intéressé à mettre ses cartes sur la table, à l'accepter, à le considérer comme un collaborateur : ce qui le préoccupe, il est clair, c'est de garder pour lui la grosse part du gâteau.

D'autre part, à une échelle plus générale, vous avez, dans le monde, la diffusion de l'idée communiste à laquelle nous avons échappé pendant longtemps, mais contre laquelle nous ne pouvons plus être protégés comme nous l'avons été. L'idée communiste s'est communiquée partout ; elle revêt même des modes d'expressions qui ne sont pas toujours totalement inacceptables à une conscience éprise de justice. Vous avez aussi le progrès marqué de la culture ; les gens savent lire aujourd'hui, ils savent écrire. Cela contribue à mettre toutes sortes d'idées en circulation et l'opinion se rend compte combien les structures de la propriété ont une influence fondamentale sur n'importe quelle société. Celui qui contrôle la propriété, contrôle la politique, contrôle l'éducation, contrôle la culture. Les travailleurs se disent : Pourquoi serait-ce toujours un groupe limité qui serait impliqué dans cette action centrale? Pour-

quoi n'aurions-nous pas nous aussi l'accès aux décisions? Je ne connais pas les orientations que prendra le mouvement, mais les hommes sachant mieux qu'autrefois lire la signification profonde des institutions dans lesquelles ils vivent ne peuvent faire autrement que de se rendre compte que la racine de bien des maux, de bien des problèmes, c'est le régime de propriété; et cette conscience deviendra de jour en jour plus aigüe chez les travailleurs. Il faut prévoir vous le savez comme moi, que les biens de l'Eglise n'échapperont pas à l'oeil scrutateur de l'opinion. Et lorsqu'arriveront ces examens pénibles, le monde des travailleurs ne jugera pas l'Eglise en pensant au bien qu'elle a fait dans le passé, mais en se réclamant plutôt d'une justice sévère qui ne tolérera pas d'exceptions.

4.— *Rencontre du facteur social et du facteur national?*

Quatrième point: Hypothétique. (J'avais écrit probable et j'ai changé ça pour peut-être). Nous allons peut-être vers une rencontre du facteur social et du facteur national parmi la classe des travailleurs. Un phénomène très important s'est développé chez nous depuis cinq ans: c'est le nationalisme. Autrefois, le nationalisme a été le fait du clergé et de la bourgeoisie professionnelle et d'affaires. Nos présidents de St-Jean-Baptiste étaient des avocats, des notaires, des médecins, des hommes d'affaires. Nos professeurs de nationalisme, d'histoire et de patriotisme étaient le plus souvent des prêtres. La classe des travailleurs n'était pas beaucoup touchée par ce facteur. La classe des travailleurs a été prise en charge d'abord par les syndicats américains dans Québec, l'Eglise est venue par la suite. Pendant longtemps les mouvements syndicaux et professionnels s'occupant des travailleurs urbains et ruraux, se sont surtout occupés de ce qu'on appelle les "Bread and Butter Issues", les questions matérielles particulièrement urgentes. La situation matérielle étant meilleure pour la majorité des travailleurs, d'autres préoccupations ne pourront manquer de naître. Il y a une possibilité sérieuse de politisation rapide de la classe des travailleurs. Je ne sais pas quelle forme prendrait cette politisation. Je suis conscient que l'ensemble du contexte nord-américain ne sera pas très favorable à cette tendance. Personnellement, je ne souhaite pas qu'elle se développe trop loin, mais je crois, par delà mes opinions personnelles, que nous sommes à cet égard en face d'un facteur assez explosif qui pourrait entraîner des chambardements très rapides et très considérables et il est important pour l'Eglise plus que jamais à aucune autre période de notre histoire, de se tenir à l'écart de toute compromission politique.

Je ne sais pas, si jamais nous avons un changement radical du côté politique, comment se ferait la transition. Certains disent qu'elle aboutirait inévitablement à un régime fasciste, d'autres, à un régime socialiste de type marxiste. Nous ne le savons pas. Je crois personnellement que ce n'est pas du tout probable mais c'est dans l'ordre du possible. Et celui qui essaie de lire l'avenir doit s'interroger beaucoup sur le possible; l'avenir est fait de possible, rarement de certitude.

C'est un point sur lequel je réfléchis tous les jours ; je n'ai pas, pour un, de propension spéciale à exalter des valeurs qu'on appelle nationales ; je préfère une société politique plus large où différentes familles culturelles peuvent co-habiter dans l'harmonie, c'est-à-dire sous des normes inspirées de la raison, mais je ne suis pas sûr que mon point de vue prévaudra, je ne pousse pas jusque là la prétention même si je travaille de mon mieux pour le faire valoir.

Quand je vois les bonds gigantesques que fait la C.S.N. depuis un certain temps, et que je me laisse rapporter les arguments qui sont utilisés, au plan local, pour enrôler des travailleurs, je me dis qu'on sème idéologiquement des conséquences dont on sera peut-être surpris demain. Je ne crois pas que les dirigeants supérieures soient complices de tous les arguments qu'on utilise pour faire changer un type d'allégeance syndicale mais je crois qu'il y a une utilisation du facteur national qui avec le temps pourra peu-être se tourner contre les buts mêmes que poursuit dans son essence, le mouvement syndical.

5.— *Religion et milieu de travail*

Un dernier point : Nous sommes dans un monde où la religion comme telle est pratiquement absente des milieux de travail, mais où elle serait souvent bien accueillie. Il est bien important de noter qu'à travers le phénomène de laïcisation des structures que nous observons aujourd'hui, le facteur religieux demeure formidablement présent dans les consciences. Je cause avec des travailleurs assez souvent ; nous avons chez nous 150 employés. Chez la très grande majorité, le facteur religieux demeure une donnée très importante. Ils ne veulent pas se faire diriger par des prêtres, ils ne veulent pas que la religion leur soit imposée à tout propos, mais ils sont, foncièrement, des hommes religieux dont la plupart vivent dans un état de sous-alimentation spirituelle qui demanderait à être corrigé. Nous n'avons pas trouvé les formes actuellement. Je crois que certaines formes de présence de la religion, de l'Eglise proprement dite, dans les milieux de travail devront être trouvées. Je tiens à souligner que ces valeurs qu'on peut appeler de religiosité, mais religiosité positive et non uniquement sentimentale, sont encore là et cela je crois pouvoir le dire non seulement du milieu canadien-français, mais même du milieu canadien-anglais. Dans l'ensemble le peuple canadien demeure un peuple passablement religieux.

II — Orientations de l'action pastorale

Quelles conséquences peut-on tirer de ces quelques tendances au point de vue de l'action pastorale? J'ai préparé certaines suggestions dérivées des observations faites jusqu'à maintenant.

1.— *Urgence pour l'Eglise de se dépouiller*

Premièrement : Il est urgent pour l'Eglise de se dépouiller le plus possible, de sa propre initiative, sur le plan matériel. Dans le domaine hospitalier,

dans le domaine du bien-être, beaucoup de mesures doivent être prises par l'Eglise d'ici peu de temps pour qu'elle retrouve, aux yeux des citoyens, ce visage d'institution désintéressée, dépouillée, qui est celui de la véritable Eglise.

Il y a à envisager également le domaine de l'éducation. Il y a des réserves que nous pouvons entretenir subjectivement par rapport à certaines orientations recommandées par le rapport de la Commission Parent. "Ils vont trop vite!, ils ne tiennent peut-être pas assez compte de tout!, ils ne mesurent pas assez le point d'évolution où en est rendu actuellement le milieu;" mais indépendamment de ces réserves subjectives que chacun peut loyalement formuler, ce rapport s'annonce comme une oeuvre monumentale. Tout cela avait commencé par un petit document qui n'avait rien de spécialement impressionnant; mais les deux derniers volumes sont des points tournants, des étapes décisives dans l'évolution du milieu et nous invitent à entrer dans l'âge moderne de façon radicale.

Je vois dans ces invitations que nous lance la Commission Parent la chance pour l'Eglise d'entrer positivement, d'elle-même, dans un esprit de collaboration désintéressée, dans un monde institutionnel qui correspond aux exigences du monde actuel. La transition aurait pu se faire par une révolution, par la force, par des renversements brutaux; elle semble pouvoir s'accomplir par le jeu normal des mécanismes démocratiques, et nous nous trouverons peut-être l'un des seuls pays au monde où ce passage à l'âge moderne se sera opéré dans un esprit de collaboration de l'Eglise et de l'Etat sans qu'aucune imposition violente ne soit intervenue.

L'adaptation va poser des problèmes majeurs dans bien des cas: pensons aux collèges classiques. Mais je crois que plutôt que de s'arc-bouter, mieux vaut regarder en avant; si l'Etat fait des erreurs, l'Eglise n'en est pas responsable. Les erreurs doctrinales, l'Eglise doit les prévenir par les moyens normaux que la démocratie met à sa disposition, mais elle n'est pas responsable des erreurs que l'Etat pourrait commettre éventuellement en prenant ses responsabilités.

2.— *Eviter les débats stériles sur la confessionnalité*

Deuxièmement, je crois qu'il est très important pour le chrétien engagé dans l'action sociale ou dans un travail d'éducation auprès du peuple, *d'éviter d'engager des débats stériles sur le terrain de la confessionnalité, entendue dans un sens trop rigide*. Il faut éviter en quoi que ce soit de laisser se créer l'impression que l'Eglise cherche à s'imposer. L'Eglise doit devenir dans un certain sens, plus disponible et moins omniprésente.

3.— *Revitaliser les cellules d'Eglise*

Troisièmement, il est nécessaire que *nous revitalisions les cellules qui sont proprement et exclusivement d'Eglise*, en particulier, les séminaires, la paroisse, les mouvements d'Action Catholique. Je crois que ce sont les trois

instruments principaux dont dispose l'Église à son niveau propre pour faire son action dans le monde d'aujourd'hui : les séminaires avec les scolasticats évidemment, la paroisse, puis les mouvements d'Action Catholique.

A) Chez les laïques

Ici, quelques remarques. Au point de vue des laïques, il faut cultiver plus que jamais quatre éléments.

1) *Qualités de la vie religieuse.*

On dirait que nous assistons actuellement à une sorte de retour du pendule. Pendant une génération, celle dans laquelle la plupart d'entre nous avons grandi, l'objectif, c'était de trouver une synthèse entre le temporel et le spirituel. On nous disait : nous sortons d'une période où le religieux a été isolé dans son coin. Le facteur religieux existe, le temporel est là ; il faut faire la jonction entre les deux et l'Action Catholique spécialisée a vécu là-dessus pendant 25 ans.

Il était absolument indispensable qu'une génération soit formée à tenter par tous les moyens de réunir ces deux dimensions. Mais quand vous arrivez dans le temporel avec toute sa fièvre, ses courants d'opinion, vous vous apercevez que la vie proprement religieuse a ses dimensions spécifiques.

Il y a des hommes qui sont chrétiens, d'autres qui ne le sont pas, les uns vont prier, participer à un culte, faire élever leurs enfants dans la religion, adhérer à une morale plus précise ; chez les autres ces préoccupations, ces actes seront absents : il faut, pour les chrétiens, que la vie proprement religieuse soit valorisée. Dans bon nombre de cas, on ne donne pas toute l'attention qu'on devrait à la messe, aux sacrements : songez, par exemple, au problème que cela présente pour un homme cultivé de se trouver un endroit pour se confesser convenablement : si vous avez le temps, vous pouvez bien courir à telle ou telle église parce que là, la messe se dit bien, mais est-ce l'idéal ? Et combien d'âmes dépendent d'une nourriture spirituelle plutôt primitive qui leur est servie par la prédication chaque dimanche : et pourtant, parmi eux, vous avez bien des gens qui dans leur milieu de vie ont une influence considérable.

Je pense à quelqu'un que je connais et qui détient une fonction importante : un type très bien. Il remplit ses devoirs religieux mais il n'est pas nourri spirituellement ; s'il était stimulé davantage, il réaliserait mieux la relation qu'il y a entre sa vie personnelle, civique et sociale et son enracinement dans telle paroisse.

2) *Éducation sociale et civique*

Deuxièmement, *l'éducation sociale et civique*, toujours chez les laïques. Le syndicalisme a fait un travail intéressant depuis une quinzaine d'années en matière d'éducation sociale et civique, mais pour les motifs que j'exposais

tout à l'heure, il deviendra plus difficile au syndicalisme de faire une éducation sociale directement inspirée de la doctrine sociale de l'Eglise. Le mouvement sera davantage impliqué dans les contestations économiques et politiques, il sera davantage pris dans un courant de pensée qui sera plus voisin des courants de pensées mis en circulation par les partis politiques etc . . . Je crois que c'est inévitable.

Il faudra que des nouvelles cellules se créent pour poursuivre l'éducation sociale et civique des chrétiens en référence plus directe à l'enseignement social de l'Eglise. Dans bien des milieux aujourd'hui, pensons au monde syndical en général, il ne faut pas se faire d'illusions, les gens ne vivent pas surtout de doctrine sociale de l'Eglise. Je n'en fais pas un reproche. Je ne crois pas qu'actuellement la structure syndicale soit la structure privilégiée pour faire cette éducation sociale basée sur l'enseignement social de l'Eglise. Ça l'a peut-être été mais je crois qu'il faudra que de nouvelles initiatives soient prises par l'Eglise ; elle a l'éducation de la conscience sociale de ses fils à faire et si cette éducation ne peut plus s'opérer par le truchement de telle ou telle institution pour telle ou telle raison, il faudra qu'elle trouve le moyen de la faire autrement. De ce côté là, il y a bien des possibilités.

3) *Vertus évangéliques vs vertus de chrétienté*

Troisièmement, *au point de vue de la foi* : on entend souvent dire qu'aujourd'hui on n'a plus de bons soldats de l'Eglise comme autrefois : défenseurs du prêtre et défenseurs de la vérité. Nous allons vers un type nouveau de chrétien, Je crois qu'il faut cultiver maintenant plus les vertus évangéliques que les vertus de chrétienté. Le chrétien de l'âge de chrétienté, c'était le soldat, le croisé. Nous avons eu ensuite le chrétien de la période de la réforme : l'apologiste, celui qui avait la réponse aux objections de l'adversaire ou de l'ennemi de l'Eglise.

Aux premiers siècles du christianisme vous n'entendiez pas parler de soldats. Soldats du Christ, c'est une expression qui est un souvenir de chrétienté. C'est très beau, je ne méprise pas du tout cette expression, mais la période historique a eu sa grandeur. Celui qui a étudié l'histoire ne connaît pas de siècles qui ont été piteux, d'autres qui auraient été glorieux. Chaque siècle a eu sa signification et sa vitalité pour peu qu'on les étudie de l'intérieur et non pas à partir uniquement de grandes dates ou de noms célèbres.

Il est évident aujourd'hui, il faut plutôt cultiver les vertus évangéliques, c'est-à-dire les vertus de témoignage simple, personnel, les vertus de fraternité, en somme les vertus que Notre-Seigneur a pratiquées dans son temps.

J'ai des problèmes à affronter comme laïque chrétien engagé dans le monde ; si je les jugeais avec la mentalité qui prévalait dans l'Action Catholique des années '40, je ferais des gaffes monumentales... parce que je voudrais trop imposer le triomphe de la vérité! Je réussirais peut-être pour un temps mais

bientôt je détruirais mon autorité morale sans laquelle l'autorité juridique ne peut pas résister.

Déjà, dans les premiers siècles du christianisme, on s'interrogeait sur le comportement à observer devant certaines situations. Ainsi un chrétien était invité à une fête en l'honneur de l'empereur : fête religieuse en même temps que civique. Était-il permis de participer à une fête comme celle-là ? Il y avait deux écoles chez les chrétiens du temps ; certains disaient : "Il faut s'abstenir parce qu'on contribue à maintenir le paganisme", d'autres : "Il faut y aller parce qu'alors on contribue à faire fondre le paganisme par le moyen de l'amitié et de la fraternité".

Aujourd'hui, à mon sens, il faut développer les vertus évangéliques et faire un certain classement dans les vertus que nous avons héritées des siècles de chrétienté et qui ne peuvent pas facilement s'appliquer telles quelles dans le contexte actuel.

4) Association plus positive des laïques à la pastorale

Un dernier point au sujet des laïques. Autrefois, nous parlions d'une prise de responsabilité apostolique réelle. Ça demeure très important mais il y a plus que ça. Je m'étais fait dire souvent par des amis qui étaient sortis de l'Action Catholique, au moment où j'y étais encore à titre permanent, de commencer par donner des responsabilités ; les gens ajoutaient-ils, vont s'apercevoir que les responsabilités tout court, entraînent tôt ou tard à des responsabilités apostoliques. Je refusais d'accepter cette position à l'état de principe : l'Eglise, d'après moi, ne pouvait pas faire mieux que d'inviter des laïques à l'apostolat ; qui est son activité par excellence. Pas besoin de les inviter à discuter de sa finance, à partager telle ou telle activité accessoire : vu qu'elle les invite à son apostolat, implicitement, elle fait tout le reste : elle ne peut pas me disais-je, les inviter à ce qu'il y a de principal, d'essentiel sans être tôt ou tard amenée à réaliser qu'elle doit les inviter à partager aussi l'accessoire. Je crois maintenant qu'il est très important de favoriser une association plus concrète, plus positive des laïques aux orientations pastorales générales de l'Eglise au plan diocésain, au plan paroissial, mais aussi à la conduite générale des affaires de l'Eglise.

On a parlé beaucoup de collégialité à Rome. J'ai rencontré quelques évêques depuis la fin de la 3e session et je leur disais : "Le problème de la collégialité, on va voir de quelle façon vous l'avez compris en regardant comment vous allez conduire vos diocèses..." La même chose vaut pour le curé ; c'est tout un style en somme qui demande à s'introduire dans l'Eglise. Et je crois que dans la mesure où nous réussissons ce miracle d'associer des laïques, concrètement, en perdant du temps avec eux, en leur faisant donner des avis qui ne seront pas toujours réalistes, dans la mesure où nous réussissons à les associer dans la vie même de l'Eglise, dans la même mesure, nous en ferons des témoins tout trouvés pour l'Eglise dans le monde laïque ; à ce moment-là, ils

ne défendront plus une théorie qu'ils auraient apprise à l'école ou du haut de la chaire, ils défendront une réalité dont ils vivront tous les jours.

Quand on attaque les évêques devant moi — je sais leur points faibles plus que pas un laïque parce que je les ai fréquentés de près — je ne puis pas être complice d'une accusation grossière ou injuste, parce que je connais trop l'intérieur de l'Eglise; je sais trop le bien qui se fait dans l'Eglise. Je ne peux pas admettre que l'Eglise soit attaquée devant moi. Tout le monde le sait et à ce moment-là, je réagis sur un plan d'existence, d'expérience, je ne pense pas sur un plan de théorie, et ça porte. J'ai étudié l'histoire. Des gens attaquent l'Inquisition; je leur dis: "Ecoutez, l'histoire de l'Inquisition, l'avez-vous étudiée? Moi, quand j'étais en Europe, j'ai étudié l'histoire de l'Inquisition, j'ai rencontré un historien qui était un spécialiste de l'Inquisition, il m'a dit comment ça se passait dans le temps. Au point de vue de l'Eglise, elle en sort beaucoup plus glorieusement, quand on connaît tous les détails de l'histoire que lorsqu'on lit ce qu'ont écrit les pamphlétaires du XIXe ou XVIIIe siècle". J'ai été en contact, je puis parler en connaissance de cause et c'est beaucoup plus efficace. Voilà pour ce qui regarde les laïcs.

B) Les séminaires... et les presbytères

Je parlais d'une autre cellule d'Eglise, les séminaires. Amorçons quelques réflexions sur ce point: cela s'applique aux étudiants des séminaires mais aussi à ceux qui en sont sortis.

Nous n'avons pas, tout compte fait, assez de prêtres qui soient vraiment initiés aux courants actuels de la pensée théologique et religieuse. Quand je vais dans des presbytères, je suis gêné de parler d'oecuménisme avec certains membres du clergé: ils n'y connaissent rien. Pour eux, ça se résume à peu près à ceci: "Il paraît que le Cardinal permet qu'on aille maintenant avec les protestants, que ça ne comporte pas de danger; pourtant, nous autres, pendant cinquante ans, nous avons appris à nos gens à se tenir à distance...!"

Je ne veux tout de même pas être injuste: je crois que notre classe ecclésiastique est la plus intellectuelle de nos classes sociales, sauf peut-être, celle des professeurs d'université. Si vous causez avec un éditeur, si vous examinez ses listes d'abonnés, d'acheteurs de livres, le clergé vient en tête. Tout de même, pour répondre au monde d'aujourd'hui, il y a énormément à faire du côté de la solidarité théologique. Autrefois, on défendait ce qu'on appelait l'orthodoxie doctrinale, la bonne doctrine; aujourd'hui il faut la connaître, fréquenter les livres des spécialistes les plus à point. C'est la même chose que dans n'importe quel domaine. Si je parle de questions syndicales aujourd'hui et que je ne sois pas au courant des choses les plus récentes qui ont été travaillées là-dessus, la personne qui est chroniqueuse syndicale dans mon propre journal va rire de moi dans la salle de rédaction; quand je ne serai pas là, elle va dire: "Il écrit sur une affaire dont il n'est même pas au courant".

Je ne pourrai pas résister longtemps. Il faut que je m'y mette, que j'étudie, que je fouille, autrement, je suis mieux de ne pas écrire. Cela vaut pour tout homme qui a une action publique.

Il faut développer chez le prêtre d'aujourd'hui les qualités éducatrices. On aura toujours besoin, parmi le clergé, d'un bon nombre d'hommes qui auront plutôt des qualités d'actions concrètes, des qualités d'organiseurs et de promoteurs. Mais je crois qu'une des notes dominantes du clergé de l'époque nouvelle vers laquelle nous allons, ce doit être la puissance éducatrice. De ce côté là, il y a travail immense.

Ce qui me frappe dans toutes les réformes que nous observons aujourd'hui, — ça vaut pour les organismes de diffusion, pour le syndicalisme et le monde patronal, pour le monde même de l'éducation — c'est le manque de véritables éducateurs. Une des choses qui m'inquiètent le plus, par exemple, dans les réformes d'éducation qu'on entreprend actuellement, c'est qu'elles sont amorcées, conçues et dirigées par des gens, dont très peu ont jamais eu d'expériences concrètes réussies dans l'éducation pratique des hommes. Pour le clergé à l'endroit de la société, je crois qu'il s'imposera par sa puissance éducatrice. Toutes ces occasions de contacts fraternels qui lui sont offertes à gauche et à droite seront autant de chances d'action positive pour l'Eglise sous un mode nouveau.

4.— *Modalités nouvelles de présence du prêtre dans les milieux de travail*

Quatrième conséquence pastorale et la dernière. *Nous devons étudier la possibilité de modalités nouvelles de présence du prêtre dans les milieux de travail.* Vous n'avez pas besoin de me rappeler que la première présence de l'Eglise dans le milieu de travail, c'est celle du laïque. J'en conviens sans discussions. Je ne veux pas non plus aller à l'autre extrême et proposer que nous ayons des prêtres ouvriers, mais je crois qu'entre ces deux pôles, il y a de la place pour des formes intermédiaires de présence du prêtre dans les milieux de travail. On avait constaté ça lors de la grande mission qu'a faite le Cardinal il y a quelques années à Montréal. Les prêtres étaient allés dans les usines, des laïques y étaient allés également. Je m'étais rendu dans quelques milieux à l'occasion de la grande mission, parler de Dieu; non pas parler des questions sociales ou de liberté de la presse, ces sujets qui sont très intéressants à traiter également, mais parler de Dieu. J'étais allé rencontrer des groupes de professeurs, des employés de bureau, des fonctionnaires, etc. Franchement ça faisait du bien et, ça entraînait une série de contacts: je puis mesurer certaines répercussions de ces contacts 5 ou 6 ans après.

Quand je faisais de l'Action Catholique dans le milieu des fonctionnaires autrefois, pour les grandes fêtes, Ambroise Lafortune allait à l'hôtel de ville à Montréal et y faisait du ministère pendant des journées complètes. Un travail très important, très intéressant s'opérait dans ces circonstances. Plusieurs allaient voir le Père Ambroise non pas tant pour des problèmes très

compliqués, que parce qu'ils avaient un désir de plénitude qui n'était pas rempli dans leur vie. Le prêtre les aidait à s'orienter par une prise de responsabilité dans leur milieu qui était très intéressante. Je crois qu'il faut être confiant, audacieux ; il y a des choses à faire, je n'en sais pas exactement la modalité, mais il y a des choses à réaliser, on ne peut pas marcher trop avec une ligne purement théorique. La ligne de l'Action Catholique est très belle ; foncièrement, je crois que c'est la plus solide et la plus durable, c'est-à-dire la formation d'un laïcat qui va lui-même exercer par une présence dynamique, une influence chrétienne dans son milieu. Mais en plus de ça il faut que l'action directement religieuse de l'Eglise se fasse sentir.

Un dernier point dans la même ligne. Le mode d'intervention de celui qui incarne l'Eglise, officiellement, c'est-à-dire l'Evêque et le prêtre. Le mode d'intervention de cet homme dans les affaires du jour, doit devenir plus nuancé, plus subtil, mais ne doit pas s'éteindre. Je pense que le Cardinal à Montréal nous a donné à cet égard, de très beaux exemples : il a pris certains problèmes par le bon bout, il a fait des interventions dont quelques-unes ont eu un retentissement considérable et ont beaucoup aidé, je crois, à remettre l'Eglise en sympathie dans des milieux qui étaient plus ou moins indisposés à son endroit.

Que de fois on entend, quand on circule de paroisse en paroisse, quand on lit la littérature de nos associations et confréries de toutes sortes, de la littérature religieuse, des niaiseries écrites par des prêtres sur le monde moderne, des dénonciations insensées...

L'homme d'aujourd'hui désire, souhaite ardemment l'intervention des hommes d'Eglise sur les questions du jour, mais il la souhaite sous certaines modalités, et il est curieux de voir comment certaines personnes très sévères pour l'Eglise sont portées à vouloir exploiter son intervention.

Il ne faudrait pas que l'homme d'Eglise s' imagine qu'il faut qu'il soit dans le sens de l'histoire. On parlait beaucoup de ça en France, à la fin de la guerre. Les gens en sont revenus depuis. La fièvre intellectuelle dans ce temps-là, en France, consistait à être du côté de la gauche parce que c'est là que se trouvait vraiment le mouvement de l'avenir. Aujourd'hui, on s'aperçoit que, lorsque c'est solide, que ce soit de la gauche ou de la droite, ça dure : quand ce ne l'est pas, même si c'est du bon côté, ça s'effrite au bout d'un certain temps. C'est très important que l'homme de l'Eglise apporte le message évangélique. Chacun aura son style propre : ce n'est pas tout le monde qui peut parler dans le style flamboyant ! Ce n'est pas tout le monde qui peut parler dans le style bienveillant de Jean XXIII. Chacun va avoir à trouver son style ; le curé de paroisse, l'aumônier de syndicat, le professeur aura à trouver son style mais je crois que chacun doit trouver une manière de parler aux hommes d'aujourd'hui des problèmes qui les préoccupent, manière qui soit le reflet d'une inquiétude foncièrement chrétienne et d'une attitude évangé-

lique. Le prêtre qui en lui-même, aujourd'hui se dit qu'il ne peut plus parler parce que les hommes ne veulent plus l'entendre, est un défaitiste, un démissionnaire de la pire espèce. Il y en a beaucoup qui se disent ça aujourd'hui. Il y a de nouvelles façons, un nouveau mode de parler qui s'imposent : c'est à nous de les trouver, chacun suivant son type d'être, par des échanges de vue avec les autres, avec grande humilité, en acceptant de se faire corriger. Des gens me disent souvent : "Tu ne parles pas de l'Eglise de la même manière que tu en parlais quand tu es arrivé au "Devoir" : on dirait que tu as pris un autre style".

Je parle quand même : j'ai fait un article sur la visite du Pape en Inde, récemment, que j'avais bien travaillé. J'en ai fait un à la fin de la session du Concile. Chaque fois qu'il se produit un événement important, dans le domaine religieux, je me fais un devoir d'en parler. Il y aurait une comparaison à faire entre mon ancien style et le nouveau : Est-ce les autres qui ont changé? Est-ce moi? Si c'est moi, c'est tant mieux pour l'Eglise, à condition que sur les principes fondamentaux l'adhésion soit aussi entière qu'elle pouvait l'être, ou qu'elle pensait l'être autrefois!

Il y aura toujours des hommes qui seront hostiles à l'Eglise. Le Maître nous en a prévenus. Je ne crois pas qu'il y ait des époques dont on puisse dire globalement qu'elles sont hostiles à l'Eglise. A chaque période, les hommes, au fond d'eux-mêmes, ont faim et soif de vérité. Pour les rejoindre, il faut surmonter les inquiétudes morbides, évacuer de soi toute nostalgie historique. Il faut accepter de vivre avec son temps, de naître chaque jour, par une perpétuelle résurrection de soi, aux hommes de son milieu. L'expérience chrétienne n'est pas d'abord conquête, mais communion aux autres "in caritate Christi"!

LA REVUE "RECHERCHES ET ÉCHANGES"

C'est une revue qui s'adresse aux prêtres intéressés par les recherches et échanges de spiritualité et aussi de pastorale missionnaire. Chaque numéro est présenté sous forme de thème d'un intérêt immédiat pour notre vie sacerdotale.

Voici quelques titres : — Charité — Eglise et monde ouvrier — Espérance — Equipe — Revision de vie.

Publiée par les Fils de la Charité, les rédacteurs sont tous des prêtres qui sont passés par la discipline du ministère en paroisse ouvrière.

Abonnement : \$2.50, quatre numéros par an.

à : Périodica, 5090 Papineau, Montréal 34, Qué.

PROCHAINE SESSION D'ÉTUDE SUR LA PRÉDICATION

Elle se tiendra à la Maison Montmorency (Québec) les 11, 12 et 13 janvier 1966.

Le thème de la session sera le suivant : Nouveau catéchisme des enfants, prédication renouvelée aux adultes.

On peut s'inscrire dès maintenant à : Communauté Chrétienne, 2715 Chemin de la côte Ste-Catherine, Montréal 26, Qué.

À notre très cher Fils le cardinal Joseph Cardijn

Au moment où se réunit à Bangkok le troisième Conseil international de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Nous sommes très heureux de vous présenter Nos vœux les plus fervents pour que cette rencontre soit l'occasion d'un nouveau progrès du Mouvement parmi les jeunes ouvriers de tous les pays du monde. Ce Conseil va se tenir providentiellement à l'heure même où se terminent les travaux du Concile oecuménique, et où celui-ci va exercer son bienfaisant rayonnement dans l'Eglise et au dehors. Le moment est donc bien choisi pour permettre aux jeunes travailleurs catholiques de prendre une conscience renouvelée de leur vocation humaine et chrétienne, et de leur mission qui est de faire partager à leurs frères la réponse de l'Évangile à cette immense aspiration qui soulève tous les jeunes vers le bonheur.

Ces jeunes veulent construire un monde nouveau, un monde où règneront la justice, la fraternité, l'entraide et la paix : magnifique programme, bien digne de leur généreux élan, mais dont la réalisation exige tout d'abord — Nous le disions naguère aux représentants des Nations Unies — la conversion du cœur. Ce n'est qu'à ce prix qu'ils pourront peu à peu rayonner autour d'eux, dans leurs usines, dans leurs quartiers, dans leurs milieux de vie, dans les grands centres urbains comme dans les lieux de vacances, le message d'amour et de paix du Christ Sauveur. Et c'est par leur amour de prédilection pour les plus pauvres, les déracinés, les émigrés, ceux qui souffrent dans leur corps ou dans leur cœur, par leur souci d'éveiller chez tous le sens de leur dignité personnelle, par leur lutte courageuse aussi pour rendre les institutions économiques, sociales, politiques et culturelles plus fraternelles, qu'ils aideront toute la jeunesse travailleuse dans son effort de promotion humaine comme dans son achèvement terrestre vers la Cité de Dieu.

Oui, c'est une pacifique et exaltante mission que celle des jeunes d'aujourd'hui : rendre au Christ le témoignage joyeux et généreux de leur foi et présenter à leurs frères le visage d'une Eglise en renouveau, d'un peuple de Dieu où chacun est appelé à vivre en plénitude sa vocation divine. Ainsi, des pays industrialisés aux nations en voie de développement, la J.O.C. — cette admirable école de vie sociale, morale, spirituelle et apostolique — tissera un réseau de liens de plus en plus étroits, et les jocistes se sentiront toujours plus des frères responsables les uns des autres, solidairement engagés dans la grande aventure de la vie, et soucieux d'y oeuvrer, par leur travail et leur apostolat, à l'accomplissement de leur mission ouvrière et chrétienne.

Nul doute que la rencontre internationale de Bangkok n'y contribue puissamment, et ne soit le point de départ d'une nouvelle étape dans l'histoire déjà si féconde du mouvement né voici un demi-siècle, et non sans une inspiration providentielle, de votre cœur d'apôtre. Confiant donc ce vœu aux membres du Conseil de Bangkok et à tous ceux qu'ils représentent — en pensant spécialement aux jeunes de l'immense continent asiatique — Nous appelons sur eux, sur leurs aumôniers, et sur vous-même qui demeurez leur père très cher et vénéré, l'abondance des divines grâces, en gage desquelles Nous vous accordons Notre affectueuse Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 18 novembre 1965.

(s) PAULUS PP VI.

Réflexion pastorale sur certains mariages

Jacques de Villiers, ptre.
St-Jérôme.

"Pourquoi faut-il que l'Eglise refuse une chance de refaire leur vie à ceux qui pleurent, gémissent et souffrent dans les chaînes que leur impose un mariage qui a été une erreur de jeunesse? Pourquoi laisser ensemble deux êtres qui en sont venus à se détester, qui sont tombés chacun de leur côté dans l'aventure extramaritale et qui sont un scandale pour leurs enfants?"

Quelques rares couples étalent ainsi leur détresse dans les courriers du coeur. D'autres préfèrent l'exprimer dans les presbytères ou les chancelleries d'Evêché. Et combien se contentent tout bonnement de l'échanger pour une équivalence en s'accordant "une deuxième chance"? On se doute facilement en tout cas, du nombre effarant de séparations légales ou simplement morales . . . et ce nombre ne semble pas aujourd'hui à son déclin. A moins d'une tempête subite de bon sens sur notre société on n'a pas fini de se désespérer si on en juge par la multiplication des mariages prématurés ou baclés sous le signe de l'irréflexion.

Les mariages d'adolescents

Rien ne prouve que la situation a heureusement évolué depuis 1961, de façon notable. Or, en cette année-là, le diocèse de Montréal enregistrait à lui seul 1330 mariages d'adolescentes de 18 ans en descendant dont 178 de 14, 15 et 16 ans, 407 de 17 ans et 745 de 18 ans. Fort probablement tous ces mariages ne sont pas fatalement voués à un fiasco retentissant. Toutefois, sans jouer au devin, les prêtres qui bénissent de telles unions, ou plutôt juxtapositions d'enfants, peuvent-ils s'empêcher de prédire que ces diminutifs d'homme et de femme sont en train de conclure un contrat qui a bien des chances d'être considéré comme mariage idiot dans quelques temps? D'après une étude approfondie faite par le professeur Henry Bowman, de Stephen's College, il a été établi que "la moitié des mariages brisés sont le fait de couples trop pressés. Ils ont commencé à sortir ensemble trop jeunes, ils avaient trop d'impétuosité, ce qui les empêchait de connaître leur futur conjoint, et ils se sont mariés à un âge au-dessous de la moyenne." Mariages idiots? S'il ne s'agissait que d'idiotie, ce ne serait peut-être pas si mal. Mais il s'agit bien aussi d'une erreur monumentale, erreur qui charrie son lot de souffrances dans la société toute entière tant religieuse que civile. Les Services Sociaux et les Cours de Bien-Etre Social existent précisément, dans une large mesure, pour pallier aux corollaires de certaines alliances qui n'ont jamais été que pure folie... mais gratifiées du privilège d'une bénédiction sacerdotale. Décidemment, il y a des échanges du oui sacramentel qui ne sont rien d'autre que la mise en place d'une

bombe à retardement. Lorsqu'elle éclatera, la secousse affectera des générations à venir, mais les premiers écorchés seront naturellement les enfants nés de deux enfants.

Le mariage, vocation d'adultes

Non, cent fois non, ils ne savent pas à quoi ils s'engagent ces jeunes "amoureux" anesthésiés. Et même s'ils le savaient intellectuellement, que peuvent bien faire en mariage de jeunes tourteraux de 16, 17, 18 et souvent même de 19 ans ? N'est-ce pas assez évident, qu'aujourd'hui plus que jamais, la vie conjugale n'est pas une vocation à taille d'adolescents? S'aimer dans l'amour de Dieu, faire des enfants dans l'amour de Dieu, c'est une tâche d'adulte parce que c'est participer à la création du monde. Pour des époux, se fonder dans un amour qui se donne et se dépasse sans cesse et, tout en se réalisant l'un par l'autre, de se sanctifier l'un avec l'autre et l'un par l'autre, non pas malgré mais au moyen des réalités humaines du mariage, c'est tout autre chose que "d'être dans le vent" avec le "Yéyé" ou le "Yaya". Dieu veut qu'un homme et une femme, dans l'unité de l'amour, lui offrent leur corps mais aussi leur cœur et leur raison pour l'aider, Lui, dont la volonté est d'avoir besoin d'eux. Cela suppose la capacité d'avoir des enfants librement et non par accident, de les faire vivre, puis de les entourer de sécurité et d'attachement jusqu'à ce qu'ils puissent voler... et sans jamais perdre une once d'amour conjugal. Bien au contraire! Cet amour, dynamique et gage de la vraie santé conjugale, doit devenir révélation de l'amour constant de Dieu pour les hommes. Que peuvent bien faire dans cette aventure des gens absolument incapables de se donner l'un à l'autre et à leur tâche commune pour la bonne raison qu'ils ne se possèdent même pas eux-mêmes et qu'ils n'ont pas encore eu le temps... ou la volonté de réaliser en eux une certaine unité? Et comment en sortiront-ils épanouis ceux qui se sont engagés dans l'équivoque: en croyant s'aimer alors qu'en réalité, chez l'un des deux au moins, le minimum d'amour authentique faisait défaut? Comment pourront-ils vivre cette vie comme un service, en pensant et agissant en fonction de l'autre... et des enfants, quand on sait qu'ils n'étaient même pas libres de se choisir l'un l'autre? Après tout, sont-ils libres ceux qui ignorent jusqu'au sens de l'amour humain? Sont-ils libres ceux dont le choix du partenaire leur est imposé par des occasions fortuites ou par leurs instincts? Pour pouvoir effectuer un choix vraiment libre, un minimum de maturité s'impose. Cette maturité se manifeste dans le sens des responsabilités, le détachement de soi, la prudence.

Conséquences de l'immatrité

Dans notre présente génération de loisirs commercialisés, il devient parfois épineux de discerner des signes vrais de maturité chez les jeunes adultes dans la vingtaine. On dirait que la facilité de se projeter hors de soi dans la multiplication des heures de détente, la plupart du temps sans consistance, a pour effet de perpétuer l'adolescence. A plus forte raison si les loisirs se dé-

roulent dans l'atmosphère d'hyper-sexualité dans laquelle vit actuellement et s'alimente une partie de la jeunesse. Dernièrement le directeur de la société d'adoption et de protection de l'enfance de Montréal révélait que les naissances hors-mariage ont subi une hausse de 32% en dix ans, dans la seule province de Québec. (Devoir, 22 janvier 1965).

Précision d'importance : l'âge des mères naturelles se situe entre 16 et 25 ans. Par ailleurs, on sait que la majorité de ces filles-mères est en bas de 20 ans. En plus d'être le signe d'une baisse de la moralité, n'est-ce pas symptomatique de l'immaturation d'esprit qui tend à s'aggraver chez les jeunes en général? Et puis, disons-le en passant, n'est-ce pas un autre signe d'immaturation que ces découragements si fréquents des jeunes devant la moindre opposition à leur amour ou une invitation à reconsidérer leur décision? Quand on se décourage à dix-sept ans de ne pas pouvoir facilement faire à sa tête, c'est qu'on est pas en âge de faire à sa tête.

Franchement, comment ne pas avoir au coeur un pincement douloureux quand on voit comment certains mariages, voués d'avance à l'échec, sont contractés et le peu de réflexion qu'y mettent des enfants si pauvrement équipés pour affronter les problèmes essentiels de leur nouvelle vie: la bonne entente, la régulation des naissances, l'éducation? Comment peut-on recevoir le "oui" définitif de plusieurs jeunes fiancés sans broncher alors que l'on sait pertinemment que tout est contre eux, qu'ils vont eux-mêmes, inconsciemment, contre les aspirations les plus profondes de leur coeur? Devant deux irresponsables, comment ne pas avoir envie de leur dire dans un regard d'immense pitié: "Aujourd'hui, vous partez joyeux et rassurés. Dans l'ivresse de ce que vous appelez votre amour, vous considérez l'avenir qui s'ouvre comme une idylle charmante, un ciel sans nuage, une fête perpétuelle. Mais après quelque temps, votre amour ne résistera pas à certaines épreuves sérieuses. Une fissure légère... et puis une autre... et encore une autre et enfin la brèche s'aggravera pour provoquer l'écroulement final... sanctionné ou non par le tribunal. Comment ne pas avoir envie de leur crier : "Arrêtez! Danger!", quand on sait pertinemment que dans quelque temps, encore tout jeunes, ils iront grossir les rangs des accusateurs de l'Eglise. Imaginez! Cette marâtre... si incompréhensive qu'elle refuse de déclarer réparable ce qui par définition est "indissoluble". Pour ma part, les fleurs, la musique, les chants à beaucoup de mariages de jeunes, ne m'émeuvent pas beaucoup. Malgré toute ma bonne volonté, je ne puis m'empêcher de penser qu'un jour plus ou moins lointain, ces deux êtres d'allure si gaie seront devenus extrêmement agressifs... parce que "brimés" par les lois "inhumaines" d'une Eglise "arriérée". Assez arriérée pour être fidèle à son Seigneur.

Faut-il continuer à enregistrer tant de drames intérieurs, tant de séparations légales et encore plus de séparations morales et tant de "deuxième chance" habituellement aussi manquée que la première? Faut-il se contenter d'établir des statistiques et des proportions pour finalement en rester là? A moins qu'on se satisfasse d'entrer dans cette phalange de conférenciers qui se lèvent à droite

et à gauche pour condamner avec rigueur toutes les erreurs que commet la jeunesse. Que fait-on pour remédier à la situation? Certes, il y aura toujours des faux pas qu'on ne pourra pas faire éviter. En dépit de toute éducation ardemment pensée, des lois les plus appropriées, des mises en garde maintes fois répétées, il y en aura toujours qui utiliseront leur liberté pour consommer une sottise, quitte à en rejeter la responsabilité sur le dos des autres à l'heure de ses inévitables conséquences. La question n'est donc pas de savoir si envers et contre tous nous pourrions éviter la célébration de tous les mariages idiots, mais bien de découvrir la solution la plus adéquate qui en éliminerait le plus possible.

Rôle des Educateurs

Que l'on mise d'abord sur l'éducation parentale. Voilà bien la pierre angulaire. Inutile de gloser longuement sur l'évidence. Ensuite sur l'éducation donnée par des professeurs conscients de devoir former non seulement des gens bien équipés pour un travail très rémunérateur mais les adultes réussis de demain pour une vie conjugale réussie. Les structures scolaires actuelles favorisent-elles un tel travail de formation? La programmation des cours en tient-elle vraiment compte? Aujourd'hui, on est en train de tout donner à nos jeunes: de belles écoles fonctionnelles, une instruction gratuite et poussée, des manuels de plus en plus adaptés, des professeurs bourrés de diplômes. Tant mieux ! Ce n'est là que la concrétisation du respect élémentaire dû aux étudiants. Et si tous ces facteurs réunis nous mettent sur la bonne piste pour monter des cerveaux compétents, nous devons être fiers de pouvoir par là répondre aux besoins progressivement exigeants de notre milieu. Mais leur apprend-on suffisamment à vivre à ces jeunes? Leur métier ou leur profession, c'est tout de même dans le cadre de la vie matrimoniale que la plupart l'exerceront. Si tout est réussi, excepté cela, qu'y a-t-il de vraiment réussi? Entre deux ratés pris au piège d'un "mariage corde-au-cou", l'un instruit et l'autre ignorant, où est la différence à part la finesse d'expression d'une même aigreur, d'une même déception devant la vie? La question n'est pas de trop. A plus forte raison s'il s'agit de chrétiens dont le mariage est une vocation, un appel de Dieu à la construction du monde et du Royaume. Du corps professoral d'une institution, on est donc en droit d'attendre non seulement des employés à la fabrication en série de "grosses têtes" farcies d'érudition, mais des engagés dans l'éducation à la vie... bien que j'admette volontiers que le rôle de l'école n'est pas de nous donner des épouses et des maris déjà accomplis. Il semble bien que le Rapport Parent ouvre certains sentiers dans le sens de cette espérance. En effet, dans le Tome II, troisième partie, on y découvre des affirmations des plus prometteuses. Ainsi No. 1017, p. 238: "L'école peut contribuer, par une formation même partielle et lointaine, à ce que la future vie conjugale et familiale des écoliers dont elle a la responsabilité soit aussi équilibrée et heureuse que possible". Et au No. 1018 de la même page: "Maintenant que les parents, auxquels il appartient au premier chef de préparer les enfants à fonder un foyer

peuvent difficilement s'acquitter de cette tâche, c'est l'école qui doit se charger de donner à tous les enfants une certaine préparation à la vie familiale". Pour le moment, nous avons au moins la joie d'essayer de soutirer de ces textes tous les espoirs qu'ils veulent bien nous accorder.

Il va sans dire que j'aimerais bien d'abord être complètement rassuré sur le milieu chargé de façonner les éducateurs en ces écoles et sur le monde intérieur de ces éducateurs... et donc, nécessairement, sur la valeur et l'authenticité humaine et chrétienne de l'éducation qu'ils dispenseront. Si par malheur, elle doit se situer dans la ligne de la morale naturelle, peut-être même naturaliste, dont traite le chapitre 25 du Rapport Parent, eh bien, mieux vaut encore continuer à se plaindre de la pauvreté actuelle en matière d'éducation familiale au niveau scolaire.

Le SPM, solution bénéfique mais tardive

Famille et école: les deux meilleurs atouts en faveur des mariages fructueux. Mais s'impose également et d'urgence auprès des couples, désireux de recevoir le sacrement de mariage, une éducation plus spécialisée à l'approche du grand jour. Actuellement les cours du S.P.M. sont une vraie bénédiction. Seulement, il faut bien l'admettre: ils sont reçus trop tardivement par la majorité des couples incapables d'assimiler en 14 semaines consécutives une matière aussi dense. A coup sûr, ils seraient plus profitables si on ne leur demandait pas d'abord de réparer les pots cassés, de guerroyer contre des habitudes de penser déjà profondément installées. Ceux qui arrivent aux cours ne sont-ils pas gavés d'érotisme et de conceptions erronées depuis des années par les journaux, illustrés, livres, cinéma et télévision? Si ces cours avaient été "monnayés" continuellement aux jeunes, depuis la pré-adolescence, avant que tous les moyens de propagande des idées aient réussi à leur lessiver la cervelle dans la voie d'une morale naturaliste et subjective, la synthèse de ces cours, présentée quelques mois avant le mariage, trouverait probablement un terrain quelque peu préparé. Autre constatation troublante; en plus d'être un peu en retard puisqu'ils ne sont pas synthèse d'une éducation antérieure mais, dans trop de cas, premières données d'une formation jusqu'ici inexistante tant dans le milieu familial que scolaire, ces cours n'atteignent pas tous les candidats au mariage. Loin de là. Les diocèses les plus comblés ne rejoignent que 60% des couples en instance de mariage. Naturellement, comme il fallait s'y attendre, l'autre 40% est constitué de ceux qui en auraient précisément le plus besoin, voir: gars et filles très jeunes, couples dont la fille est déjà enceinte, couples dont l'une ou l'autre ou les deux unités sont issues d'une famille nombreuse plongée dans la misère matérielle, les futurs conjoints victimes d'une contre-éducation intense dans le milieu familial... sans oublier une bonne partie de ceux provenant de la classe professionnelle.

Alors que tous les couples ont un pressentiment besoin des cours du S.P.M., il est inadmissible que 40% ne se prévalent pas de leur richesse. On a beau dire

que le mariage est un grand sacrement, la vocation d'où originent les autres, on ne pourra pas facilement détruire l'impression qu'elle est une vocation de troisième ordre tant que n'importe qui pourra y accéder sans préparation aucune. On a beau nous parler en terme émus de la rencontre de Dieu et de l'homme dans un sacrement, tant que près de 40% des fiancés pourront recevoir l'un par l'autre le mariage comme s'ils échangeaient une carte de Noël, on n'aura certes pas marqué, à l'égard de ce grand Don de Dieu, le respect voulu.

Rendre le SPM obligatoire pour tous

Je le dis tout simplement: je n'arrive pas à m'expliquer cet écart entre la sublime doctrine du mariage et les piètres exigences de préparation demandées à ceux qui s'y destinent. N'est-ce pas contribuer à renforcer davantage l'idée déjà trop répandue que ce sacrement n'est qu'un avorton? Jamais de la vie on oserait adopter une telle attitude à l'égard du sacrement de l'Ordre. Vous n'y pensez pas! Un si grand sacrement, aux répercussions si multiples dans le peuple chrétien? Et le mariage, lui qui donne naissance à une nouvelle cellule sociale qui devient cellule ecclésiale, serait-ce donc un accident si banal dans la vie de la communauté chrétienne qu'il ne vaille pas la peine de prendre des dispositions nécessaires pour préserver l'amour des jeunes contre les fautes d'appréciation et les erreurs de perspectives? Voilà pourquoi je ne cache pas mon désir fervent de voir les cours du S.P.M. devenir obligatoires pour tout candidat au mariage. Peu m'importe qu'ils soient donnés selon la forme actuelle ou une autre. Pourvu qu'ils puissent rejoindre absolument tous les couples, ceux qui peuvent s'inscrire à une série cédulée des mois à l'avance comme ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent pas entrer dans un tel cadre. Le Corps Episcopal du pays prendra-t-il un jour pareille décision? Personnellement c'est mon voeu le plus cher.

Notons en vitesse que la difficulté n'est certainement pas de connaître les couples qui songent à un mariage prochain... surtout dans les grosses paroisses. Des mois à l'avance ils communiquent avec le prêtre pour réserver la date de leur mariage. Même politique pour la location de la salle de réception. L'imagination pastorale aidant, il est facile de tirer profit d'une telle situation. Facile notamment de prendre des dispositions pour procéder à "l'enquête" pré-nuptiale bien avant le mois précédent immédiatement le mariage comme le veut la coutume présentement en vigueur un peu partout. Encore faudrait-il enlever à cette "enquête" l'aspect trop juridique ou policier qu'elle a encore en trop d'endroits. De toute façon, à partir de ce contact premier, la conjugaison du temps et du zèle pastoral permet bien des initiatives et en regard du jeune couple et en regard aussi de leurs parents respectifs. En tout cas, dès maintenant, il serait avantageux qu'il soit officiel en toute paroisse que les couples doivent obligatoirement se présenter au presbytère environ cinq mois avant la date prévue pour le mariage. Autrement, le facteur "temps" s'avère un obstacle insurmontable à une action pastorale efficace.

Suivre les cours du S.P.M.! Encore une autre obligation, dira-t-on. Oui... et puis après? Même si la tendance actuelle est au rejet de tout ce qui est obligatoire ou semble ériger une barrière, cette tendance n'a pas ce du bon... et n'est certainement pas, sous tous ses aspects, le signe d'un comportement adulte dans l'Eglise. Il faut tout de même admettre qu'elle cache assez souvent un refus plus ou moins avoué de s'accepter dépendant de Dieu et inséré dans une communauté dont les lois restreignent peut-être la liberté individuelle et surtout les fantaisies égoïstes, mais au profit du bien commun de cette même communauté. De toute façon, les membres de l'Eglise ne doivent-ils pas apprendre que, s'ils sont libres de se marier et libres de choisir leur partenaire, ils ne sont pas libres de concevoir le mariage selon leurs idées à eux et pas davantage d'en faire ce qu'ils veulent. Le schéma conciliaire sur la liberté religieuse ne peut certainement pas s'interpréter dans le sens d'une autorisation à "massacrer" les sacrements. En tant que sacrement, le mariage est don de Dieu fait à l'Eglise. Et donc, si seule l'Eglise a juridiction sur les mariages entre baptisés, c'est à elle que revient en droit d'étudier la valeur de leur amour tout comme elle vérifie la matière nécessaire à la confection de l'Eucharistie. Mais alors, si elle peut et doit vérifier cet amour avant de le consacrer, ne s'impose-t-il pas en premier lieu qu'elle prenne les dispositions voulues pour que les fiancés soient en état de lui présenter un amour qui fera sa joie et sera son espérance?

Adapter la législation canonique...

J'irai plus loin encore. Si je comprends mal l'absence d'obligation de suivre les cours du S.P.M. sous quelque forme que ce soit, je conçois encore plus difficilement que l'on puisse se trouver en face de lois canoniques si peu conformes aux temps présents. Comment donc est-il possible d'accepter d'emblée la loi ecclésiastique stipulant qu'un homme peut contracter un mariage valide à 16 ans révolus et une jeune fille à 14 ans révolus. Aujourd'hui un garçon de 16 ans et une fille de 14 ans peuvent-ils même concevoir avec un tant soit peu de justesse les responsabilités du mariage?

Et qu'advendra-t-il lorsqu'il s'agira d'y faire face? Surtout s'il est vrai, comme on l'a noté plus haut, que l'époque actuelle n'est pas des plus propices à l'éclosion de la maturité psychologique des jeunes. Mariage valide à 16 ans et à 14 ans? Mais n'est-ce pas confier un trésor à ceux qui en méconnaissent la valeur et du coup risquer grandement de les voir le dissiper sans conscience? Autant on met aujourd'hui d'attention à reconsidérer l'âge de la réception des sacrements de Pénitence, de Confirmation, d'Eucharistie et d'Ordre, autant il serait probablement opportun de reconsidérer soigneusement la question de l'âge minimum requis pour un mariage valide. Tout comme on l'a fait en 1918. Avant cette date, un mariage était valide entre un gars de 14 ans et une fille de 12 ans. Ce qui veut dire que l'âge requis coïncidait avec le début de la capacité physique de poser un geste procréateur. Les besoins nouveaux de l'époque de 1900 ainsi que le développement de la théologie du mariage ont certainement requis que l'on en

finisse d'exiger des époux presque uniquement une capacité de juxtaposition créatrice. Les besoins nouveaux de notre temps et le développement constant de la théologie du mariage n'exigent-ils pas encore un réajustement de cette loi canonique? Et ce faisant, on ne fait que limiter pour un temps le droit au mariage, conformément aux impératifs du milieu de vie actuel, non arbitrairement, mais pour une juste cause qui s'appelle le bien commun et le bien réel des deux contractants.

Evidemment, la tâche de l'Eglise n'est pas simple. Sa législation concerne des pays parfois si différents au point de vue moeurs, coutume et évolution qu'il devient presque impossible de décréter une mesure disciplinaire universelle valable en tout point pour chacun de ces pays. C'est là un désavantage de la traditionnelle centralisation du pouvoir dans l'Eglise. Mais maintenant qu'à la suite des débats conciliaires, les Conférences Episcopales Nationales ont vu leur autorité s'accroître, il leur appartiendra vraisemblablement de remettre en question certaines lois ecclésiastiques actuellement universelles... et notamment cette loi de l'âge minimum requis pour un mariage valide. Une fois approuvées par Rome, leurs décisions auront force de loi. Pour sûr, si l'Etat se décidait également à agir, ça arrangerait bien les choses et ce ne serait pas un luxe. Avec quelle facilité inouïe se moque-t-on de la sainte lenteur romaine. A ce compte-là, l'Etat du Québec n'est pas "réchappé" avec l'article 115 de sa Loi, article qui stipule qu'un garçon de 14 ans et qu'une fille de 12 ans peuvent valablement se marier. Il est en retard sur l'Eglise et grandement en retard sur d'autres provinces. v.g. sur celles dont les normes législatives exigent 16 ans pour les deux partenaires comme le Manitoba, l'Alberta et la Colombie Britannique.

... Et la loi civile

Sans doute ne faut-il pas rêver à une loi civile qui réglerait magiquement le problème des mariages ratés d'avance... pas plus qu'à une loi acclésiastique genre baguette magique. D'un autre côté, la teneur de l'article 115 consacre, avec plus d'empressement encore que le canon 1067 du Droit ecclésiastique, l'étourderie de certains adolescents en mal de se marier... Une amélioration sensible s'impose donc de toute nécessité encore plus du côté de la loi civile que de la loi religieuse. Ici pourtant, précisons certains points. L'Eglise ayant seule juridiction sur les mariages entre baptisés, l'Etat ne peut pas formuler des empêchements à ces mariages. Par ailleurs, il n'en demeure pas moins que les lois de l'Etat n'existent pas exclusivement en fonction de telle ou telle catégorie de gens mais en fonction de tous les citoyens quelque soit leur option religieuse. L'Etat dont c'est la responsabilité, devrait donc créer, en haussant l'âge minimum actuel requis pour un mariage valide, de meilleures conditions d'ordre et de prospérité qui permettraient aux époux de se préparer au mariage et d'en poursuivre sans trop d'obstacles les fins naturelles et religieuses. Evidemment deux sociétés autonomes comme l'Eglise et l'Etat, possédant toutes deux un pouvoir législatif sur des membres dont certains appartiennent aux deux sociétés en même temps, cela

peut être source de litiges. C'est pourquoi on se prend à rêver à une espèce d'entente, de concordat entre l'Eglise et l'Etat où les deux, dans le respect des droits de l'autre, sans pression ni chantage, dans le même but d'une meilleure tenue de la vie sociale au sein de l'Eglise et de la société civile, décrèteraient chacun de son côté, après étude sérieuse de la question, une loi de l'âge minimum absolument identique. Certains conflits possibles de juridiction seraient par le fait même tués dans l'oeuf.

Et puis, même sans identité de loi, y aurait-il vraiment conflit de juridiction dans le cas d'une loi ecclésiastique plus sévère que la loi civile? Nullement. L'article 129 du Code civil est des plus heureux: "Cependant aucun des fonctionnaires ainsi autorisés (à célébrer les mariages) ne peut être contraint à célébrer un mariage contre lequel il existe quelque empêchement, d'après les doctrines et croyances de sa religion, et la discipline de l'Eglise à laquelle il appartient". Dans le cas contraire, soit d'une loi civile plus sévère que la loi canonique, il n'existe pas non plus de problème. L'article 126 en fait foi: "Les autres empêchements admis d'après les différentes croyances religieuses, comme résultat de la parenté ou de l'affinité et d'autres causes restent soumis aux règles suivies jusqu'ici dans les diverses églises et société religieuse." Au fond, les empêchements énumérés dans le code civil ne lient obligatoirement que ceux qui optent pour le mariage civil. Maintenant, à supposer que la loi de l'âge minimum requis subisse un jour un changement plus notable au droit civil qu'au droit ecclésiastique, il ne me paraît pas téméraire d'avancer que l'Eglise demanderait à ses fidèles de s'y conformer . . . et peut-être dans certains cas, à cause des effets civils du mariage. A la condition, bien entendu que l'on se trouve en face d'une loi juste et raisonnable. D'ailleurs on ne voit pas pourquoi l'Eglise ne s'accommoderait pas facilement d'une telle loi. Insérée dans le monde, sa mission n'est pas de bouder le monde dans ses institutions en place mais d'aimer le bien et le bon qui s'y trouvent pour orienter ce bien et ce bon au profit naturel et surnaturel des hommes. D'autant plus qu'elle y trouverait sûrement un appui dans sa vigilance sur la sainteté du mariage.

L'âge minimum pour se marier

Reste à savoir maintenant quel devrait être cet âge minimum. Si je voulais jouer au législateur, je ne le fixerais certainement pas en bas de 19 ans pour les garçons et 18 ans pour les filles. Les responsabilités d'un mariage doivent exiger, à tout le moins autant de maturité qu'en exige l'exercice du droit de vote. Quant à descendre plus bas, j'y suis farouchement opposé. Mais veuillez le croire, je suis tout disposé à monter plus haut que 19 et 18 ans. J'avoue candidement que je considérerais comme une éclatante victoire du bon sens le fait que l'âge de 21 ans, établi par le Code civil et le droit canonique comme l'âge de la maturité officielle, devienne l'âge exigé des personnes des deux sexes pour un mariage valide. Certes, on ne manquera pas de me faire remarquer qu'une plus grande exigence en ce qui

a trait à l'âge minimum pourrait bien être un facteur de désordre d'un autre genre que celui des mariages excessivement prématurés, à savoir : l'augmentation des mères naturelles. A supposer que ce soit vrai. Je n'en considère pas moins que la dignité du sacrement de mariage mérite toute notre vénération et qu'au surplus notre respect pour le bonheur de deux jeunes doit être assez profond pour que nous fassions en sorte de leur éviter autant que possible de tomber dans un piège, victimes d'une imbécilité d'adolescents aux horizons trop bornés. Quant aux enfants éventuels d'adolescents, forcés d'attendre trop longtemps à leur goût avant de convoler en justes noces, il serait bien surprenant, à tout bien peser, qu'ils ne soient pas en meilleure situation ailleurs que dans le foyer de leurs parents naturels devenus plus qu'étrangers l'un pour l'autre et radicalement incapables de continuer à procréer leurs enfants.

Aujourd'hui, on ne compte plus les apologistes du mariage chrétien, en réaction contre les implications religieuses et civiles, individuelles et sociales des unions lourdement hypothéquées au point de départ. Sans vouloir nullement minimiser la responsabilité des victimes de leur étourderie et de leurs fautes, il faut bien avouer que nous n'aurions pas à nous apitoyer sur tant d'unions malheureuses si elles n'originaient pas, pour une large part, dans une carence d'éducation en milieu familial et scolaire. De plus, certaines lois canoniques et civiles (ou l'absence de certaines lois) ne donnent peut-être pas aux jeunes aspirants à la vie matrimoniale une opinion suffisamment élevée de la réalité sacrée d'une alliance, signe de l'intimité amoureuse entre le Christ et son Eglise, entre Dieu et les hommes.

POURQUOI S'ENGAGE-T-ON ?

Beaucoup ne sont pas engagés ; et voilà ce que j'en pense.

Expérience personnelle : Un jour j'ai eu la joie d'avoir la visite de notre vicaire alors ne vous demandez pas si j'ai été surpris. Tout en bavardant de choses et d'autres il m'a proposé de m'engager dans une équipe de familles ouvrières que je ne connaissais pas encore et voici qu'aujourd'hui je suis très heureux d'appartenir à cette équipe. Car je réalise que c'est bon d'être engagé à quelque chose et capable d'aider d'autres à discuter des problèmes ouvriers, ou de famille ou encore de mouvement paroissial.

Parfois même dans des conditions de vie normale des difficultés assez graves existent. Ces difficultés obligent à une révision de vie sur la manière dont l'engagement est pris. Dans le foyer il faut un véritable accord entre mari et femme, il faut que le foyer soit engagé et sur l'animation spirituelle du foyer et ceci n'est pas terminé.

Voilà que l'autre jour j'eus la grande surprise d'être nommé à un poste assez sérieux alors quand je suis arrivé chez moi, j'étais fier de moi d'être engagé à faire quelque chose pour les autres et cela sans nuire à mon foyer. Qu'en pensez-vous ?

Noël fête de la lumière

Célébration de la Parole

Raymond Roy, ptre.
Victoriaville.

Meneur : C'est ensemble que nous sommes venus écouter, nous recueillir, chanter et célébrer l'annonce de la venue du Seigneur Jésus.

Parce que c'est ensemble que nous désirons que ce nouveau Noël soit le plus beau et le plus riche que nous ayions connus jusqu'à maintenant.

Or, qu'est-ce qu'un "beau Noël" ?

Lecteur : "Un beau Noël", c'est d'abord un Noël vrai, authentique, vécu dans la lumière de la foi par des âmes viriles.

"La fête de Noël, écrit Mgr Garonne, risque de se dénaturer. Noël, en effet, devient trop souvent une fête d'enfants au mauvais sens de ce mot : une fête infantine. Or Noël n'est pas une fête infantine. L'Incarnation n'est pas un jouet. Noël est une fête pour des hommes; Noël est une joie pour des coeurs forts ; Noël est une fête virile. Elle est la grande certitude que Dieu est parmi nous."

Ce soir, mes amis, nous aimerions nous plonger dans la vraie lumière de Noël. C'est-à-dire : Dieu avec nous, Dieu en nous, pour tout sauver, tout sanctifier, tout réorienter vers le Père, tout surélever.

La profonde lumière de Noël est lumière de Vie.

Chant : "Venez divin Messie" R. Venez, divin Messie,
Nous rendre espoir et nous sauver.
Vous êtes notre vie,
Venez, venez venez !

— 1 —

O Fils de Dieu, ne tardez pas, par votre corps donnez la joie
A notre monde en désarroi. Redites-nous encore,
De quel amour vous nous aimez, tant d'hommes vous ignorent.

— 2 —

Vous êtes né pour les pécheurs. Que votre grâce, ô Dieu Sauveur,
Dissipe en nous la nuit, la peur. Seigneur, que votre enfance,
Nous fasse vivre en la clarté. Soyez la délivrance.

Oraison par le célébrant :

Venez, Seigneur, et montrez ce que vous pouvez faire. Nous voulons mériter, avec votre aide, d'être tirés de nos fautes et de comprendre le sens profond de votre venue en nous et autour de nous.

Première lecture :

Meneur : Quand saint Paul écrivait aux chrétiens de Rome le texte que nous allons entendre, c'était quelques années, peut-être 7 ou 8, après la Résurrection du Christ.

Il essayait dans sa lettre de leur montrer que le Christ est comme la lumière du jour. Depuis que le Christ est venu, dit-il, il fait clair dans l'humanité.

Lecteur : Frères, vous le savez,

il est temps de nous réveiller :
le salut est maintenant plus proche
que lorsque nous avons reçu la foi.
La nuit s'achève,
le jour approche.

Finissons-en avec notre mauvaise conduite
et marchons dans la lumière.

Conduisons-nous convenablement,
comme en plein jour.

Pas d'orgies ni de beuveries,
pas de débauches ni d'impuretés,
pas de disputes ni de jalousies.

Devenez davantage comme le Seigneur Jésus-Christ.

Homélie : Quelle nuit s'achève ?

Quel jour approche, pour nous, hommes et femmes 1965 ?

Chant : Ps. 129 : "Je mets mon espoir dans le Seigneur,
Je suis sûr de sa Parole."

— 1 —

Des profondeurs, je crie vers toi, Seigneur : écoute mon appel !
Que ton oreille se fasse attentive au cri de ma prière.

— 2 —

Si tu retiens les fautes, Seigneur, qui donc subsistera ?
Mais près de toi se trouve le pardon : je ne crains et j'espère.

— 3 —

Mon âme attend le Seigneur, je suis sûr de sa parole ;
Mon âme attend plus sûrement le Seigneur qu'un veilleur attend l'aurore.

— 4 —

Puisque auprès du Seigneur est la grâce, l'abondance du rachat,
C'est lui qui rachète Israël de toutes ses fautes.

Deuxième lecture : (St-Luc 3, 1-6)

Meneur : Les paroles que nous entendrons maintenant sont rapportées par l'évangéliste saint Luc.

C'est Jean-Baptiste qui les a prononcées sur les bords du Jourdain, alors qu'à Rome Tibère était empereur depuis quinze ans, au moment où Ponce Pilate était gouverneur de Judée et que Hérode était roi de Galilée.

Lecteur : Et Jean parcourut toute la région du Jourdain; il parlait du baptême qui aide à se repentir pour se faire pardonner ses péchés, comme c'est écrit dans le livre des discours du prophète Isaïe :

"Une voix crie dans le désert: préparez la route à Dieu, faites-lui des chemins tout droits.

Chaque ravin sera comblé, chaque montagne et chaque colline sera aplanie. Les passages tortueux deviendront des routes droites, les chemins escarpés seront nivelés.

Et tout le monde verra le libérateur envoyé par Dieu."

Homélie : Quelle est cette conversion demandée par Isaïe et Jean-Baptiste ?

Prière de l'assemblée :

Seigneur, à nous, militants et militantes d'Action Catholique, qui sommes rassemblés en votre nom, pour vous regarder venir dans la fête de Noël, donnez une oreille accueillante à votre Parole qui nous précède.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Donnez-nous aussi un oeil clair qui saura reconnaître votre lumière parmi toutes les autres que les hommes ont posées autour de la fête de Noël.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Donnez-nous une âme convertie dans laquelle les ravins auront été comblés et dans laquelle aussi les passages tortueux seront devenus des routes droites, prêtes pour votre venue.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Réunis autour de votre Parole, dans votre attente, nous vous prions pour ce peuple qui, maintenant, à cette heure présente, marche dans nos rues, manque de temps pour tout préparer, s'inquiète des emprunts qu'il a dû faire, se demande si la "grève" sera terminée, marche, court, marchande . . . et manque de temps pour l'essentiel. Tout ce peuple qui a peur de manquer la fête humaine de Noël.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Seigneur, à nos familles, à nos enfants, à nos frères et soeurs, à nos amis, révélez la Paix et la Joie que vous avez déjà promises aux hommes et aux femmes de bonne volonté.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Aux époux, Seigneur, apprenez que leur amour est précieux et merveilleux comme le don que vous avez fait à l'humanité au soir du premier Noël.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Auprès des fiancés de Noël, Seigneur, soyez la force et la garantie des promesses qu'ils échangeront dans une si grande espérance.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Seigneur, par votre présence, empêchez que les jeunes travailleurs et jeunes travailleuses soient déçus de ce Noël dont ils rêvent secrètement dans le vacarme des usines et pendant les longues heures supplémentaires qui leur sont demandées dans les milieux de bureau et de magasin.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Enfin, Seigneur, donnez-nous la chance d'être, chacun de nous, non seulement des "souhailteurs" de joie et de santé, mais aussi des témoins de votre venue, de votre arrivée, de votre présence.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Prière du célébrant :

Regardez avec bonté cette assemblée. Permettez que sa prière soit exaucée, parce qu'en ce jour de préparation à la fête de Noël elle rejoint votre grand dessein d'amour pour l'humanité.

Amen.

Célébration de la Pénitence :

Meneur : Nous sommes prêts à recevoir, si nous le désirons, l'absolution de nos fautes dans le sacrement de pénitence.

Les prêtres d'abord vont réciter le "Je confesse à Dieu" et nous leur donnerons l'absolution sacramentale, c'est-à-dire, le pardon qui vient de nous comme assemblée chrétienne.

Après qu'ils se seront confessés entre eux, nous leur demanderons à notre tour ce même pardon et nous nous approcherons ensuite pour l'absolution dans le sacrement.

Chant : Ps 50: "Pitié Seigneur, car nous avons péché".

— 1 —

Pitié pour moi, Seigneur, en ta bonté, en ta tendresse efface mon péché;
Lave-moi de toute malice et de ma faute, Seigneur, purifie-moi.

— 2 —

Car mon péché, moi je le connais, ma faute est devant moi sans relâche;
Contre toi, toi seul, j'ai péché, ce qui est mal à tes yeux, je l'ai fait.

— 3 —

Mais tu aimes la vérité au fond du coeur, instruis-moi des profondeurs de
la sagesse;
Détourne ta face de mes fautes, efface de moi toute malice.

— 4 —

O Dieu crée pour moi un coeur pur, restaure en ma poitrine un esprit ferme;
Ne me repousse pas loin de ta face, ne retire pas de moi ton Esprit-Saint.

— 5 —

Rends-moi la joie de ton salut, assure en moi un esprit magnanime;
Aux pécheurs j'enseignerai tes voies, et vers toi reviendront les égarés.

Satisfaction communautaire :

Récitation du Notre Père et du Je vous salue Marie.

*Bénédictio*n: Que la bénédiction de Dieu descende sur cette assemblée.
Qu'ayant été pardonné de ses offenses et purifié de ses péchés, chacun
aille servir la gloire de Celui qui est le commencement de tout amour
vrai parmi les hommes. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

PASTORALE EN MARCHÉ

Journées d'étude de l'action catholique canadienne

Après les rencontres nationales de catéchèse et de liturgie, c'était au tour de l'Action Catholique Canadienne de tenir ses journées d'étude, les 15, 16 et 17 novembre dernier. La réunion se tint à la Maison du Pèlerin, au Sanctuaire du Cap de la Madeleine. Elle groupait les directeurs diocésains de l'Action Catholique de 16 diocèses du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Le but principal de ces journées était de préparer le programme des journées d'études sacerdotales qui auront lieu au printemps de 1966, les 11, 12 et 13 avril.

Les directeurs diocésains ont étudié l'insertion de l'apostolat laïc organisé dans les structures d'une pastorale d'ensemble. En insistant sur l'aspect de coordination dans l'apostolat, l'Action Catholique contribue à éveiller les pasteurs à une intégration nécessaire des divers secteurs de la pastorale. L'importance que prend la réforme liturgique, à la suite des décisions conciliaires, l'intérêt soulevé par le renouvellement de la catéchèse risquent d'accaparer toutes les préoccupations pastorales. La deuxième journée fut marquée par une messe concélébrée à la basilique de Notre-Dame du Cap.

Conseil mondial de la J.O.C.

C'est le 30 novembre que s'est ouvert à Bangkok en Thaïlande le 3e conseil international de la J.O.C. Le Canada français y est représenté par Jacques Boucher, permanent de Montréal, Anne-Marie Blanchet, dirigeante nationale de la J.O.C.F. et le Père Roger Poirier, o.m.i., aumônier national.

Voici le programme du conseil :

- Mardi, 30 novembre : "Quatre années d'action de la J.O.C. internationale"
Mercredi, 1 décembre : "Les jeunes et la vie de travail"
Jeudi, 2 décembre : "Cette ville que l'homme a façonnée"
Vendredi, 3 décembre : "Construire le monde avec tous les hommes"
Samedi, 4 décembre : "L'entraide internationale pour l'extension du mouvement"
Lundi, 6 décembre : Rapport financier et budget
Mardi, 7 décembre : "Recherche sur la J.O.C., mouvement de la jeunesse travailleuse"
Mercredi, 8 décembre : Carrefours
Jeudi, 9 et samedi, 11 décembre : Troisième plan de 4 ans
Dimanche, 12 décembre : Elections du président et du vice-président,
Elections des membres du comité exécutif
Lundi et mardi, 13 et 14 décembre : Sessions régionales :
Afrique, Asie, Amérique du Nord, Amérique latine, Europe, Océanie, Proche-Orient.
Mardi, 14 décembre : Séance officielle de clôture.

Conseils nationaux

La J.O.C., le M.T.C. et le S.P.M. ont tenu leurs conseils nationaux au cours du mois de novembre. Une nouvelle dirigeante de J.O.C.F. est venue s'ajouter à l'équipe nationale. Il s'agit de Lise Belleau de Sherbrooke. C'est au même conseil que Monique Bernard a fait ses adieux après trois années à la présidence nationale du mouvement. C'est le 11 décembre prochain que Monique et André Bolduc, ex-dirigeant national, se marieront à Beloeil.

L'office des paroisses de Montréal

Les 18 zones pastorales de Montréal se sont remises en activité avec le mois de septembre.

Voici le calendrier proposé par l'office des paroisses pour les rencontres de zones pour l'année 1965-66.

- Septembre* : Constitution des comités de zones (élections)
a) Présentation du programme de l'année — documentation
b) Information sur le projet de réajustement des traitements pour les prêtres
c) Essai de pastorale d'ensemble pour la zone.
- Octobre* : Les vocations sacerdotales.
- Novembre* : Pastorale de l'Avent et de Noël
Information sur la loi des fabriques.
- Décembre* : L'école chrétienne à l'heure du rapport Parent.
- Janvier* : Session diocésaine sur la pastorale du sacrement de pénitence.
- Février* : Pastorale du Carême et de Pâques.
- Mars* : La paroisse : son évolution, sa mission.
- Avril* : Vacat.
- Mai* : La pastorale familiale.

Autres sujets proposés : Hiérarchisation des tâches sacerdotales — Oecuménisme — Visite paroissiale — Pastorale caritative — Mariage des adolescents — Pastorale auprès de catégories particulières, v.g. religieuses, ouvriers, universitaires.

Fruits nombreux et variés chez les vocations tardives

Le Collège St-Jean Vianney de Montréal et son pendant le Séminaire des Sts-Apôtres ont rendu public le rapport de la fin d'année 1965.

43 finissants ont opté pour le sacerdoce. En y ajoutant 9 autres qui ont quitté en rhétorique, le nombre total s'établit à 52 qui se sont répartis dans 15 diocèses et 13 congrégations ou sociétés.

Voici les diocèses représentés : Montréal 6, Hauterive 4, Trois-Rivières 3, Hull 2, Timmins 2, Gaspé 2, St-Jean 2, St-Hyacinthe 2, Ontario 1, Rimouski 1, Ste-Anne 1, Bathurst 1, Sault-Ste-Marie 1, Dominica 1, Guadeloupe 1.

Les congrégations et sociétés étaient les suivantes : Société des Sts-Apôtres 5, Jésuites 3, Oblats de Marie-Immaculée 2, Fils de la Charité 2, Missionnaires des Sts-Apôtres 2, Dominicains 1, Pères du St-Sacrement 1, Pères de St-Vincent-de-Paul 1, Missions Africaines 1, Voluntas Dei 1, Prêtres des Missions Etrangères 1, Cisterciens d'Oka 1, Capicins 1,

Le Séminaire des Saints-Apôtres donne le cours secondaire et le Collège St-Jean-Vianney le cours collégial. On n'accepte que des jeunes qui se destinent au sacerdoce et qui ont 17 ans d'âge minimum.

Prêtre Aujourd'hui 1965

Avec le numéro de décembre nous offrons à nos lecteurs et aux amis de la revue la série complète de l'année 1965.

Reliure forte et titre au dos, nous pouvons également offrir les séries complètes reliées de 1960, 1961, 1962, 1963 et 1964.

Prix de chaque volume relié : \$4.00 port payé.

La série des 6 volumes : \$20.00 port payé.

AUX ÉDITIONS OUVRIÈRES

HORIZONS DE LA PERSONNE

par : A. Jagu, R. Cailleau, H. Derouet, L. Gallard, D. Hameline, Y. Lagrée, H. Le-sage, F. Ruello, J. Trouillard.

Est-il aujourd'hui un mot plus employé que le mot de "personne"? Tout le monde parle de la "personne" à l'heure où chacun sent vaciller l'intimité du moi. Qui ne prétendrait défendre les "droits de la personne"? Mais au nom même de cette philosophie, devenue un dérisoire gargarisme, se légitimement, vis-à-vis de l'homme concret, les pires antagonismes. Et pendant ce temps la foule solitaire accouche de l'homme quelconque : comment sauver la personne humaine ?

Les hommes dont la profession est de penser sont dans leur rôle en éclairant la connaissance d'un mot, d'un thème, d'une notion. C'est ce que font, dans cet ouvrage, des professeurs de la faculté Libre des Lettres et Sciences Humaines d'Angers.

Une première partie apporte deux contributions à une psychologie de la personnalité : un bilan des études consacrées à cette question, et principalement dans l'abondante littérature psychologique américaine des dernières décades; la présentation de plusieurs cas permettant une caractérologie de la personnalité.

Dans une seconde partie, l'oeuvre de trois philosophes est interrogée par des historiens de la philosophie, celle de Mounier, bien sûr, mais, plus inattendue, l'oeuvre de Plotin et celle de St-Thomas d'Aquin. Ces deux penseurs peuvent-ils être dits "personnalistes" ? Par le biais de cette question, c'est une approche très enrichissante qui nous est proposée de ces deux philosophies très "modernes".

Mais l'actualité du thème de la personne est abordée, dans la troisième partie, avec l'examen de trois courants qui dominent la pensée contemporaine : la psychanalyse freudienne, le marxisme, la phénoménologie existentialiste. Dans la mesure où ces trois perspectives sur l'homme commandent la mentalité d'aujourd'hui, leur étude donne la clef de bien des comportements, des hésitations et des recherches de nos contemporains.

L'ouvrage se termine par une étude pédagogique : comment faire l'éducation des personnes ?

Contributions diverses, aboutissant à une même conclusion : il faut donner à l'homme les moyens d'agir et, par l'action, de retrouver la foi dans la personne.

Un volume 14 X 19, de 296 pages, dans la Collection *Points d'appui*.

DIEU CHERCHE L'HOMME

Marie-Abdon Santener

Ce livre est le fruit de nombreuses retraites données à des prêtres, à des religieux, à des laïcs.

Il éclaire d'abord par l'Écriture chacun des aspects du conditionnement de l'être humain : en raison de ce qu'est l'individu lui-même (première partie), en raison de son entourage social (deuxième partie), en raison de l'époque où il vit (troisième partie).

Ainsi chacun est-il mis en mesure d'entendre Dieu lui poser la question : "Où es-tu", et de faire retour à Dieu (quatrième partie).

Un volume 13, 5 X 18, de 314 pages, dans la Collection *A pleine vie*.

LE COMBAT D'UNE VIVANTE

Bernard de la Perraudière

Cet ouvrage est le témoignage d'un itinéraire spirituel dont l'auteur a été le spectateur et, dans une faible mesure, l'aide et le conseiller. Il consiste surtout en des lettres envoyées par une jeune infirme, confidences dont la simplicité émouvante donne une impression directe.

Un volume 13,5 X 18, de 112 pages, aux *Éditions Ouvrières*

DIALOGUES AUX FRONTIÈRES DE L'ÉGLISE

René Girault

Les problèmes mêmes des grands schémas de Vatican II, mais à travers un témoignage vivant, affronté aux hommes qui les posent, imprégné du sens de la plénitude catholique en même temps que des réformes toujours nécessaires.

Un volume 13,5 X 18, de 368 pages, dans la Collection *Spiritualité*.

L'ESPÉRANCE DES MILIEUX PAUVRES

Collection : "Église et monde ouvrier"

P. Briquet, G. Cornil, P. Desmarescaux, J. Duquesne, R. Faureau, présentés par J.M. Leuwers. Préface de Son Eminence le Cardinal Liénart.

Un volume qui vient de paraître aux Éditions Ouvrières de Paris. 216 pages.

TABLE DES MATIÈRES

LITURGIE

Célébration de la Parole pour une rencontre d'aumôniers de la J.O.C. <i>Robert Huneault, ptre</i>	401
Chantons en Eglise	388
Liturgie en langue vivante dans les églises du Canada (La)	21
Noël fête de la lumière <i>Raymond Roy, ptre</i>	437
Noël recherche dans la prière <i>Raymond Roy, ptre</i>	408
Prions en Eglise <i>Robert Bastin, o.m.i.,</i>	19

PASTORALE

Animation spirituelle des gens mariés (L) <i>Raynald Pelletier, P.B.</i>	389
Changements institutionnels dans notre milieu <i>Claude Ryan</i>	411
Couple devant Dieu (Le) <i>Guy Brouillet, ptre.</i>	267
Éléments de spiritualité conjugale <i>Guy Brouillet, ptre.</i>	321
Equipe Seréna (L) <i>M. et Mme Louis Lachance</i>	283
Lois de la pastorale de cheminement (Les) <i>Chan. Jacques Grand'Maison.</i>	365
Loisirs et jeunesse travailleuse <i>Michel Lapierre</i>	394
Notes sur un événement <i>Roger Poirier, o.m.i.</i>	68
Ouvriers interrogent l'Eglise (Les) <i>Robert George, f.ch.</i>	317
Paroisse à l'heure du Concile (Une) <i>Jean-Paul Jolicoeur, ptre.</i>	47
Pour une mise à jour de notre pastorale populaire <i>Paul-Emile Pelletier, o.m.i.</i>	3
Prêtres et jeunes travailleurs <i>Gaston Turcotte, ptre.</i>	103
Recherches sur notre monde ouvrier <i>Rita Maurice</i>	53
Réflexions pastorales sur certains mariages <i>Jacques de Villers, ptre.</i>	427
Revision de vie sur le chômage <i>Guy Blondeau, ptre.</i>	261
Service d'orientation des foyers <i>M. et Mme Hormisdas Girard</i>	383
Sexualité et fécondité <i>Guy Brouillet, ptre.</i>	183
Sexualité et vie chrétienne <i>Guy Brouillet, ptre.</i>	91-159
Sexualité propose le bonheur mais c'est un bonheur fragile (La) <i>Guy Brouillet, ptre.</i>	245
Voyons une fois de plus de quoi la J.O.C. est capable <i>Guy Blondeau, ptre.</i>	10
Y a-t-il une crise de prophétisme chez nous? <i>Chan. Jacques Grand'Maison</i>	141 - 199
85% des mariages des 19 ans et moins sont des insuccès	214

PASTORALE EN MARCHÉ

Ami des jeunes travailleurs nommé Cardinal (L)	90
Bangkok 1965 <i>Roger Poirier, o.m.i.</i>	364
Cardinal Cardijn au Concile (Le)	362
Centres d'entraînement (Les)	312
Congrès de la J.O.C.	360
Conseil national de la J.O.C.	178
Conseil national du S.P.M. de la J.O.C.	179
En route vers le Rallye-Travail <i>Jacques Lemay, o.m.i.</i>	87

J.O.C. et la vie de travail des jeunes (La)	130
Jeunes travailleurs s'en prennent aux compagnies de finance (Les)	132
Journée d'étude diocésaine sur la liturgie	33
Journée internationale de la J.O.C.	405
Journées sacerdotales d'études sociales	180
Lancement du nouveau cours de préparation au mariage du Centre Catholique d'Ottawa <i>Jacques Lemay, o.m.i.</i>	223
Lancement officiel du M.T.C.	308
L.O.C. devient le Mouvement des Travailleurs Chrétiens (La) <i>Paul-Emile Pelletier, o.m.i.</i>	221
Mouvement des Travailleurs Chrétiens (Le)	227-289
Naissance du congrès des mouvements de jeunesse du Québec	358
Nouveaux aumôniers diocésains	311
Nouveaux aumôniers nationaux	310
Pour de meilleures conditions d'habitation	35
Rallye-Travail canadien	217
Rencontre nord-américaine de la J.O.C.	133
Session d'aumôniers du M.T.C.	403
Session de pastorale pour les prêtres à l'Université d'Ottawa	179
Session nationale de liturgie	404
Session provinciale de catéchèse	404
Sixième congrès des Foyers Notre-Dame	358
17e congrès national du S.P.M.	309
PRÉDICATION	
Heureux d'avoir faim <i>Jean-Marie Paradis, ptre.</i>	171
Retraite fermée de préparation au mariage <i>Gilles Marsan, ptre</i> ...	24-69-111
SOCIOLOGIE	
Enquête révélatrice sur la psychologie des jeunes de chez nous <i>Norbert Lacoste, ptre.</i>	397
SPIRITUALITÉ	
Dix commandements de l'homme marié (Les)	102
Espérance dans ma vie de prêtre (L') <i>Jean Naert, f.ch.</i>	5
Morale raide ou morale souple <i>Péguy</i>	182
TÉMOIGNAGE	
"Apostolat des laïcs, ni un luxe, ni une mode passagère (L)" <i>Patrick Keegan</i>	215
"Dieu m'a sauvé, alors que je ne m'accrochais pas à lui"	263
Fille d'ouvrier analyse les problèmes de son milieu (Une) <i>Michèle Juneau</i>	218
Hommage à deux pionniers de l'Action Catholique Canadienne <i>Paul-Emile Pelletier, o.m.i.</i>	266
Hommages très respectueux <i>Paul-Emile Pelletier, o.m.i.</i>	46
J.O.C., mon second baptême (La) <i>Bernadette Dionne</i>	351
Je vois la misère humaine qui pourrait être atténuée si chacun prenait ses responsabilités <i>Jacques Simoneau</i>	134

"Si ton idéal ne se réalise pas, idéalise ta réalité" <i>Carmelle Benoît</i>	38
Témoignage d'un aumônier local de S.P.M. <i>Jean-Léo Pelletier, prtre.</i>	343

VOIX DE LA HIÉRARCHIE

"Annonce d'une parole engage celui qui la profère (L)" <i>Paul VI</i>	382
"Confiance et miséricorde plutôt que pessimisme et sévérité" <i>Jean XXIII</i>	342
"Hommes ont besoin de croire (Les)" <i>Paul VI</i>	226
"Honneur fait au Cardinal Cardijn (L)" <i>Paul VI</i>	138
"Notre société trouve dans le monde du travail son expression caractéristique" <i>Paul VI</i>	349
Poste de premier plan pour les laïcs dans l'Eglise (Un)	316
"Prix de la vie et la sublime originalité de l'amour (Le)" <i>Paul VI</i>	197
"Progrès social a toujours été connexe à l'engagement du monde ouvrier (Le)" <i>S.E. Mgr Gaston Hains</i>	288
Vocation intégrale de l'homme (La) <i>S. Em. Card. P.E. Léger</i>	30

<i>Bastin, Robert, o.m.i.</i>	Prions en Eglise	19
<i>Benoît Carmelle</i>	"Si ton idéal ne se réalise pas, idéalise ta réalité"	38
<i>Blondeau, Guy, prtre.</i>	Revision de vie sur le chômage	261
	Voyons une fois de plus de quoi la J.O.C. est capable	10
<i>Brouillet, Guy, prtre.</i>	Couple devant Dieu (Le)	267
	Eléments de spiritualité conjugale	321
	Sexualité et fécondité	183
	Sexualité et vie chrétienne	91-159
	Sexualité propose le bonheur mais c'est un bonheur fragile (La)	245
<i>de Villers, Jacques, prtre.</i>	Réflexions pastorales sur certains mariages	427
<i>Dionne, Bernadette</i>	J.O.C., mon second baptême (La)	351
<i>George, Robert, f.ch.</i>	Ouvriers interrogent l'Eglise (Les)	317
<i>Girard, M. et Mme Hormisdas</i>	Service d'orientation des foyers	383
<i>Grand'Maison, chan. Jacques</i>	Lois de la pastorale de cheminement	365
	Y a-t-il une crise de prophétisme chez nous?	141-199
<i>Hains, S.E. Mgr Gaston</i>	"Progrès social a toujours été connexe à l'engagement du monde ouvrier (Le)"	288
<i>Hunault, Robert, prtre.</i>	Célébration de la Parole	401
<i>Jean XXIII</i>	"Confiance et miséricorde plutôt que pessimisme et sévérité"	342
<i>Jolicoeur, Jean-Paul, prtre.</i>	Paroisse à l'heure du Concile (Une)	47
<i>Juneau, Michèle</i>	Fille d'ouvrier analyse les problèmes de son milieu (Une)	218

<i>Keegan, Patrick</i>	"Apostolat des Laïcs, ni un luxe, ni une mode passagère (L)"	215
<i>Lachance, M. et Mme Louis</i>	Equipe Seréna (L')	283
<i>Lacoste, Norbert, ptre.</i>	Enquête révélatrice sur la psychologie des jeunes de chez nous (Une)	397
<i>Lapierre, Michel</i>	Loisirs et jeunesse travailleuse	394
<i>Léger, S.E. Card. P.E.</i>	Vocation intégrale de l'homme (La)	30
<i>Lemay, Jacques, o.m.i.</i>	En route vers le Rallye-Travail	87
	Lancement du nouveau cours de préparation au mariage	223
<i>Marsan, Gilles, ptre.</i>	Retraite fermée de préparation au mariage	24 - 69 - 111
<i>Maurice, Rita</i>	Recherches sur notre monde ouvrier	53
<i>Naert, Jean, f.ch.</i>	Espérance dans ma vie de prêtre (L')	5
<i>Paradis, Jean-Marie, ptre.</i>	Heureux d'avoir faim	171
<i>Paul VI</i>	"Annonce d'une parole engage celui qui la profère (L)"	382
	"Hommes ont besoin de croire (Les)"	226
	"Honneur fait au Cardinal Cardijn rejaillit sur toute l'Action Catholique (L)"	138
	"Notre société trouve dans le monde du travail son expression caractéristique" ..	349
	"Prix de la vie et la sublime originalité de l'amour (Le)"	197
<i>Péguy</i>	Morale raide ou morale souple	182
<i>Pelletier, Jean-Léo, ptre.</i>	Témoignage d'un aumône local de S.P.M.	343
<i>Pelletier, Paul-Emile, o.m.i.</i>	Hommage à deux pionniers de l'Action Catholique Canadienne	266
	Hommages très respectueux	46
	L.O.C. devient le Mouvement des Travailleurs Chrétiens (La)	221
	Pour une mise à jour de notre pastorale populaire	3
<i>Pelletier, Raynald, p.b.</i>	Animation spirituelle des gens mariés	389
<i>Poirier, Roger, o.m.i.</i>	Bangkok 1965	364
	Notes sur un événement	68
<i>Roy, Raymond, ptre.</i>	Noël, fête de la lumière	437
	Noël, recherche dans la prière	408
<i>Ryan, Claude</i>	Changements institutionnels dans notre milieu	411
<i>Simoneau, Jacques</i>	Je vois la misère humaine qui pourrait être atténuée	134
<i>Turcotte, Gaston, ptre.</i>	Prêtres et jeunes travailleurs	103

Casavant Frères

LIMITÉE

St-Hyacinthe, Qué.

Facteurs d'orgues et aussi d'ameublements d'églises

Cette maison fondée en 1880 est aujourd'hui l'une des plus importantes au monde, dans ce genre d'industrie.

J. B. Lanouette Inc.

ASSURANCES GÉNÉRALES

Service • Sécurité • Satisfaction

Représentant : André Lanouette

30, St-Philippe

Cap-de-la-Madeleine

Tél. : FR. 6-7921

BUREAU CHEF — HEAD OFFICE : 625, LAFONTAINE — RIVIERE-DU-LOUP



MONTREAL • QUEBEC • ST JEAN PORT JOLI • ST PACAL • RIVIERE-DU-LOUP
EDMUNDSTON • ST. JOHN • MONCTON, N. B.

Ici vous n'attendez jamais!

Comptoir Laitier LA P'TITE VACHE

- REPAS LÉGERS ET COMPLETS • SALLE À DINER ET COMPTOIR LUNCH
- CAFETERIA • VARIÉTÉ DE PRODUITS LAITIERS

PRODUITS ALIMENTAIRES LAPÉRADE INC.

Manufacturiers de la margarine "Champlain — Soïa — Pop's"
et des fromages "Pavillon et P'tite Vache"

En donnant vos commandes exigez ces produits du Québec.

J.-D. Thibault, prop.

Route No 2, GRONDINES, Cté Portneuf, Qué. Tél. 339-2303

LE SALON DE BEAUTÉ
POUR L'AUTO



TOITS
HOUSSES
NETTOYAGE INTÉRIEUR
REMBOURRAGE
VITRES

TROIS ATELIERS G. LEBEAU À VOTRE SERVICE

5940, rue Papineau
Montréal
Tél. 273-8861

6270, chemin Upper Lachine
Montréal
Tél. 489-8221

Angle Curé Labelle et boul.
St-Martin, Chomedey
Tél. 688-3751

Hommages



Rimouski, Qué.

Tél. : 723-3321

Laboratoire DU-VAR Inc.

Manufacturier de Cosmétiques et de parfumerie

9100, Lajeunesse

MONTREAL

DUPont 8-8602

Téléphone : 285

CIMENT QUÉBEC Inc.

manufacturiers de ciment portland

SAINT-BASILE DE PORTNEUF, P. Q.

Un ciment de haute qualité...

De plus en plus recherché...



100 chambres avec bain,
douche, radio

•
Service d'ascenseur

•
Air climatisé

•
Entièrement à l'épreuve
du feu

HÔTEL ST-LOUIS

L.-R. MARTIN, prop.

6, rue St-Edmond

RIMOUSKI, Qué.

Téléphone : Réservation : 723-2251 et 723-2385

Sous la même direction : MANOIR ST-LAURENT, Luceville, Qué.

J. P. MORIN Ltée

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Spécialités :

Edifices publics — Construction en Béton
Estimés fournis sur demande

79, rue Latreille CAP-DE-LA-MADELEINE, P.Q. Tél. FR. 5-4866
6, rue Builders Ottawa 7, Ont. SH. 6-4651

ROUSSEAU MÉTAL INC.

||| CASES POSTALES
||| CASES A LIVRES
||| BIBLIOTHEQUES EN METAL
||| ETAGERES EN METAL
||| PUPITRES
||| CHAISES PLIANTES OU TUBULAIRES

Tél. : 300-301

St-Jean Port-Joli

C. P. 188

Meilleurs Voeux
de
Joyeux Noël!



Le Magasin à Rayons préféré de Québec

Boul. Charest — St-Joseph — Dupont

QUÉBEC